



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

L'AGENCE D'URBANISME, outil performant d'aide à la décision pour l'aménagement local

Notre structure est associative (association loi 1901 créée en 1976) et rassemble des collectivités territoriales, le département, l'État et les chambres consulaires.

L'agence appartient au réseau national des agences d'urbanisme (FNAU).

Notre site internet : www.auao.org

Agence d'urbanisme
de l'agglomération orléanaise
6 bis avenue Jean Zay
« Le MILLÉNIUM » - 45000 Orléans
tél. : 02 38 78 76 76
agence.urba.orleans@auao.org

Directrice de la publication : Géraldine Duvallet
Contributeurs : N. Arbaoui – L. Fouillé – Ch. Kerhoas –
K. Liaukova – H. Ollivier – A. Paget – H. Sergent –
A. Tremblay.

Conception graphique : AUAO. Impression :
Imprimerie MAG

Date de publication : juin 2019 - ©AUAO

agence d'urbanisme
de l'agglomération orléanaise
www.auao.org

SOMMAIRE

- 3 L'INTRODUCTION
- 5 UN CAP FIXÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2020 :
LE PROGRAMME PARTENARIAL CADRE
- 7 **Observer la population et son organisation
dans le territoire**
Les outils de l'observation
L'état d'avancement sur les observatoires en 2018
- 16 **Développer des réflexions prospectives
et des analyses stratégiques**
Les études et les travaux
Les outils en cours de développement
- 28 **Mettre en mouvement les forces de réflexion**
Construire des partenariats à l'échelle
de l'InterSCoT des Territoires de l'Orléanais
Vers un accompagnement de la politique
économique à l'échelle inter territoriale
Renouvellement des outils de la communication
Participation au réseau de la Fédération
Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)
ZOOM sur le suivi de l'activité de l'agence
- 39 UNE ORGANISATION AU SERVICE
DU PROGRAMME PARTENARIAL
- 40 **Les instances en 2018**
Les membres du conseil d'administration
Les membres du bureau
Le conseil associatif
Les séances en 2018
- 43 **L'équipe de l'agence**
Le mouvement
Poursuivre les actions de formation
- 44 **Les évolutions des moyens techniques**
La nouvelle organisation informatique
Le développement de nos outils de gestion
de projets

INTRODUCTION



- **Monsieur Olivier CARRÉ**
Président de l'AUAO,
Maire d'Orléans,
Président d'Orléans Métropole

Le projet de SCoT a été adopté par la Métropole le 11 juillet 2018, clôturant quatre années de travaux pour l'agence d'urbanisme, ensemblier du projet. Un grand merci à toute l'équipe pour son investissement dans ces études et dans sa capacité de traduction de la vision des élus pour leur territoire : organiser le développement local pour les 20 prochaines années avec audace et ambition, pour un projet à la fois solidaire et humaniste, respectant l'équilibre entre développement et protection des ressources.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les missions de l'agence d'urbanisme. Le programme partenarial 2018-2020, approuvé en début d'année, vise notamment à observer la population et son organisation dans le territoire, développer des réflexions prospectives, procéder à des analyses stratégiques en mobilisant toutes les forces de réflexion intra et inter territoriales.

Fruits d'une consultation des membres et partenaires de l'agence, une douzaine d'observatoires thématiques se mettent en place pour répondre aux sollicitations d'études stratégiques. Sur la base d'une animation partenariale soutenue, du partage de données, de la définition d'indicateurs, la production d'études s'inscrit ainsi dans un cercle vertueux pour observer les dynamiques des territoires.

Le programme partenarial vient également poser les enjeux d'un dialogue inter-territorial autour des thématiques de la mobilité, de l'habitat, de l'économie... Question d'actualité, les échanges entre collectivités des territoires de l'orléanais se concentrent également sur l'offre de soins, liée à la démographie médicale. L'agence s'est ainsi engagée auprès d'Orléans Métropole et des territoires limitrophes dans le programme de recherche POPSU associant élus et chercheurs de l'université d'Orléans.

De même, le positionnement de l'agence d'urbanisme sur l'évaluation de politiques publiques se renforce. En partenariat avec l'Insee, elle s'est vu confier par Orléans Métropole la définition des indicateurs permettant de mesurer, sur le temps long, les effets du projet métropolitain voté en 2017. Cette étude est structurante, dans ses objectifs de valorisation pour le territoire : figurer parmi les 15 territoires qui comptent en France. L'agence engage, dès cette année, un travail d'analyse pour poser les bases de ce suivi et de l'évaluation, voulu par les élus.

Fédérer autour de l'agence d'urbanisme de nouveaux membres, c'est aussi l'ambition du programme partenarial. Les élus de l'agence souhaitent démontrer, auprès des partenaires, sa plus-value au sein de l'ingénierie du territoire. De nouvelles adhésions et engagements de travaux en commun doivent se concrétiser en 2019.

Pour marquer ses nouvelles missions et son nouveau périmètre d'étude et d'intervention, l'agence d'urbanisme changera de nom en 2019 pour devenir « TOPOS Agence d'urbanisme des Territoires de l'Orléanais ». Le nouveau sigle reprend le territoire d'intervention de l'agence, « les Territoires de l'Orléanais » (TO) ainsi que les missions exercées « Prospective, Observation et études Stratégiques » (POS). En 2019, l'agence d'urbanisme TOPOS communiquera auprès de ses partenaires sous ce nouveau nom !

*Longue Vie et prospérité
à TOPOS et à
l'Orléanais...*

01



UN CAP FIXÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2020 : LE PROGRAMME PARTENARIAL CADRE

Le programme partenarial fixe les orientations de l'action de l'agence pour trois ans autour des missions d'observation, d'études stratégiques et de prospective et d'animation partenariale.

Le cadre d'intervention de l'agence repose sur des objectifs d'évolution :

- S'ouvrir sur un nouveau territoire composé des périmètres des quatre SCoT du bassin orléanais.
- Adapter son périmètre d'études aux enjeux du territoire en proposant des analyses à plusieurs échelles afin d'instaurer un dialogue inter-territorial.
- Renouveler les modes d'intervention de l'agence d'urbanisme, par un travail d'animation soutenu.
- Affirmer la valeur ajoutée de l'agence dans le tissu de l'ingénierie locale, en se positionnant dans la chaîne de valeur de l'aménagement, en relation avec les acteurs de ces territoires.
- Développer de l'expertise interne.

Son action se trouve encadrée par quatre axes de travail : **Observer - Communiquer - Étudier - S'outiller.**

Ainsi le programme partenarial cadre a posé 3 grandes orientations :

- Observer la population et son organisation dans le territoire :
 - des observatoires à lancer ou à poursuivre ;
 - des indicateurs à co-construire avec les partenaires.
- Développer des réflexions prospectives et des analyses stratégiques :
 - des réflexions prospectives pour identifier les enjeux de développement ;
 - la réalisation de travaux qui nourrissent ou qui profitent de ces réflexions : les études de prospectives territoriales et thématiques, la réalisation ou le suivi d'études spécifiques, l'accompagnement à l'élaboration ou le suivi de documents de planification inter-territoriaux ;
 - des outils au service de l'analyse des territoires.
- Mettre en mouvement les forces de réflexion :
 - animer l'ensemble en développant les outils appropriés ;
 - redéfinir les modes de communication.

Première grande étape du programme partenarial, l'année 2018 a permis de remettre à Orléans Métropole le dossier d'arrêt du SCoT et engager les premières fondations du programme : la préfiguration et la mise en place des observatoires, les premières rencontres partenariales et engager la production de nouvelles études.



Observer



Communiquer



Étudier



S'outiller



OBSERVER LA POPULATION ET SON ORGANISATION DANS LE TERRITOIRE



La coordination d'une douzaine d'observatoires programmés à l'horizon 2020 a obligé à co-définir la notion d'observation et les missions qui lui sont liées :

- Les parties techniques de la gestion des bases de données, les logiciels de structuration et d'analyse, les process de mise à jour et de partage des données.
- L'organisation de la gouvernance au regard de l'élargissement du territoire d'intervention de l'agence.
- Les différentes composantes d'une démarche d'observation, les étapes du suivi et d'évaluation, la variété de leurs indicateurs et leur mode de construction.

> LES OUTILS DE L'OBSERVATION

Nouvelle gestion des bases de données

Le SIG ou Système d'Information Géographique, outil indispensable des observatoires territoriaux et des études du programme partenarial, se trouve au cœur des missions de l'agence.

Les bases de données spatialisées construites ou exploitées grâce au SIG sont des sources d'informations géographiques incontournables pour les études. Elles permettent ainsi d'avoir un suivi temporel et spatial des dynamiques territoriales. Tenues à jour le plus régulièrement possible, elles forment le socle de la connaissance des territoires.

Le SIG permet un travail sur les données à différentes échelles : de la parcelle cadastrale à la métropole, à l'échelle de l'InterSCoT des territoires orléanais, au département, voire au-delà.

Afin de constituer un centre de données solide et pérenne, l'agence s'est dotée, cette année, d'un nouvel outil pour gérer, traiter et centraliser toutes ses bases de données : PostgreSQL/PostGIS, logiciel libre de traitement de bases de données relationnelles (SGBDR). L'interaction entre les bases de données géographiques et alphanumériques est optimisée à travers la mise en place de requêtes et croisements récurrents.

CHEF DE PROJET



Amélie DOZIAS

> L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBSERVATOIRES EN 2018

- Observatoire de l'occupation du sol,
- observatoire de l'habitat,
- observatoire du foncier,
- observatoire des opérations d'aménagement,
- observatoire de la biodiversité,
- observatoire des paysages,
- observatoire des mobilités,
- observatoire de l'offre de soins.

OBSERVATOIRE DE L'OCCUPATION DU SOL

L'observatoire de l'occupation du sol : refonte et changement d'échelle

L'observatoire de l'occupation du sol a permis de répondre aux enjeux du SCoT (analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, analyse de la mutation des parcelles agricoles depuis 1995 jusqu'en 2016, etc.) et confirme l'intérêt de l'outil. Ainsi, l'observatoire a commencé sa transformation aussi bien géographique (élargissement d'échelle) que structurelle (changement de la nomenclature) face à de nouveaux objectifs.

Depuis 2005, l'agence construit et met à jour un observatoire de l'occupation du sol. Basé sur un travail de photo-interprétation, cet observatoire permet d'appréhender les évolutions d'occupation du sol sur le territoire de la métropole orléanaise et répondre aux enjeux de :

- consommation excessive des sols,
- artificialisation d'espace à qualifier et quantifier,
- préservation des secteurs agricoles, naturels et forestiers.

Actuellement, l'observatoire analyse l'occupation du sol entre 1995 et 2016 avec trois dates intermédiaires.

La refonte de l'observatoire est engagée afin de l'adapter à un nouveau périmètre d'études. Cette restructuration est l'occasion de s'interroger sur de nouvelles méthodologies d'analyses. La nomenclature la plus pertinente aux regards des objectifs de suivi est à repreciser. Une nouvelle technique de construction de la base de données a été élaborée pour améliorer les conditions de saisies. En plus d'être basé sur une photo-interprétation, l'observatoire sera construit avec des données exogènes complémentaires. Elles proviennent principalement de la BD Topo de l'IGN. et permettent de créer un « squelette polygonal qui sera la base de départ d'interprétation du territoire. Le travail de numérisation se fera donc dans les « creux » de ce squelette et permettra ainsi de compléter la base sur l'ensemble du périmètre d'étude.

La définition d'une nouvelle nomenclature et les tests effectués en 2018 préfigure un nouvel observatoire à l'échelle de l'InterSCoT des territoires orléanais. L'ensemble des éléments testés en 2018 seront actés en 2019 lors de la réunion de lancement de l'observatoire avec l'ensemble des partenaires.

CHEF DE PROJET



Adrien PAGET



PARTENAIRES DES TRAVAUX

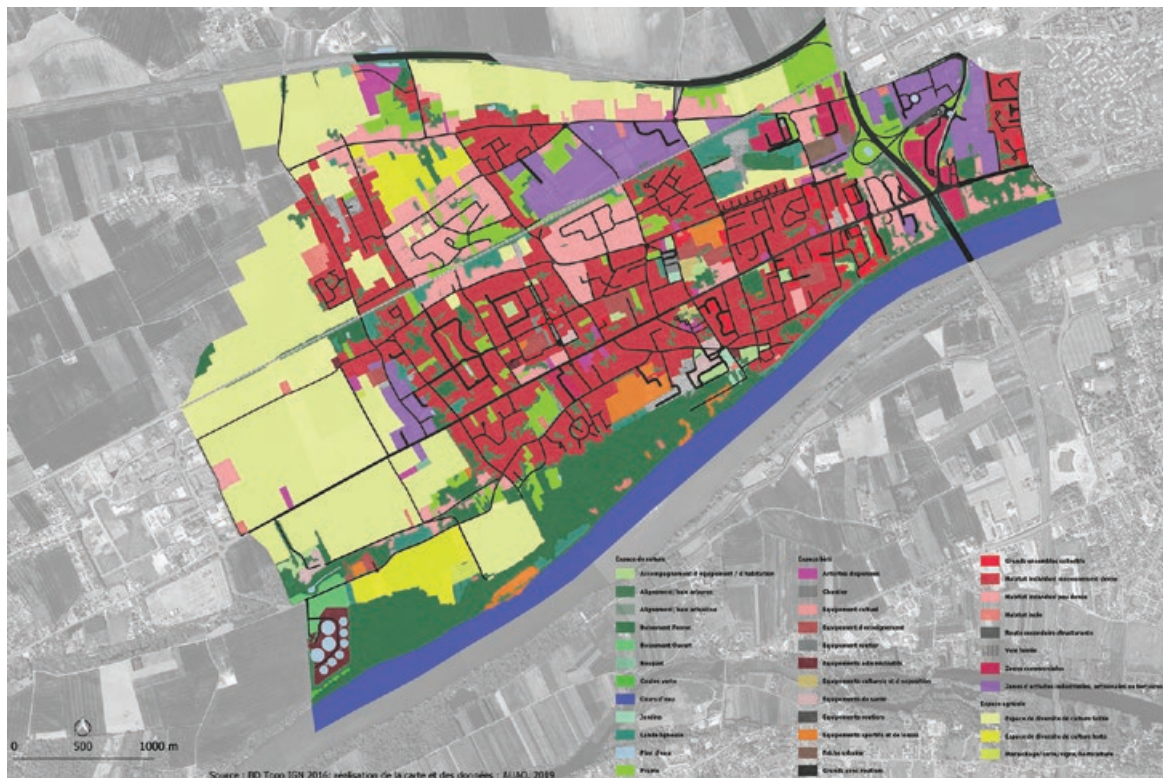
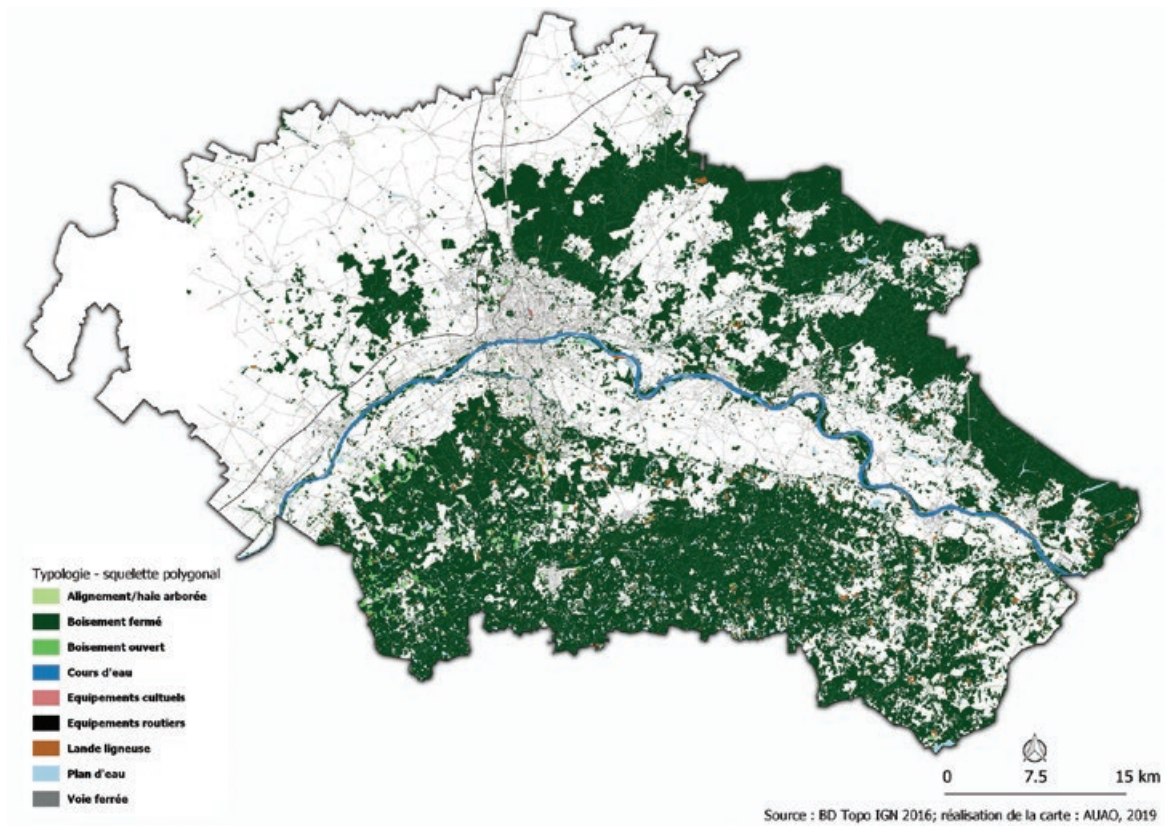
Orléans Métropole et ses communes, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne et les communes qui les composent, département du Loiret, DREAL, Région Centre-Val de Loire, Chambre d'agriculture, DDT du Loiret.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, notes, diaporama.

► Le squelette polygonal 2016 et un exemple de photo-interprétation réalisée sur la commune de la Chapelle-Saint-Mesmin



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

Une fusée à deux étages

Deux grands travaux ont marqué l'année 2018 : d'une part, le bilan à mi-parcours du PLH d'Orléans Métropole et d'autre part la diffusion de premières données de contexte, préambule de l'observatoire de l'habitat à l'échelle élargie aux territoires de l'Orléanais prévu en 2019.

L'année 2018 a été rythmée par le bilan à mi-parcours du PLH. L'agence d'urbanisme a accompagné la métropole à plusieurs étapes de ce bilan. Dans un premier temps, un travail préalable à la restitution des données a permis de préciser le périmètre et les outils de collecte des indicateurs. Le suivi des actions s'est ensuite matérialisé par la création de tableaux de bord aux échelles métropolitaines et communales. Le bilan à mi-parcours du PLH ne s'est pas limité à une production chiffrée. Il s'est en effet enrichi d'une démarche de co-construction avec les partenaires du PLH. Deux ateliers animés conjointement par la métropole et l'agence ont invité les participants à s'exprimer sur les grandes thématiques du PLH. Plusieurs propositions d'amélioration ont été formulées, à la fois sur la mise en œuvre du PLH3 et sur des pistes d'actions du futur PLH4.

Les premières briques de l'observatoire de l'habitat ont été posées par l'agence d'urbanisme en 2018 notamment au travers du travail préparatoire de mise à jour et d'intégration des bases de données. Pour les rencontres annuelles entre la métropole et les communes sur la programmation logement, une première production de données de contexte sur la population et le parc de logements a été présentée par l'agence. Ce travail fait office de préambule de l'observatoire de l'habitat dont le premier volet, l'observatoire du logement, sera livré au second semestre 2019.

CHEF DE PROJET



Hélène SERGENT



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne.



PRODUCTIONS

Tableaux de bord, cartes, diaporama, tableurs.

OBSERVATOIRE DU FONCIER

Des fondations consolidées



La préfiguration de l'observatoire du foncier a été menée parallèlement à celle de l'observatoire de l'habitat avec un travail de préparation des données, notamment la mise à jour des bases, et des premières prises de contact.

La question du foncier touche une multiplicité de thèmes relatifs à l'évolution du coût du foncier et aux dynamiques du marché de l'immobilier. L'agence d'urbanisme a amorcé la mise à jour des nombreuses bases de données nécessaires à l'analyse de ces champs (DV3F, Fichiers fonciers, Perval). Par ailleurs, la préfiguration de l'observatoire du foncier s'ouvre sur un outil d'évaluation du potentiel foncier. Cette demande d'outil en soutien du pilotage de la stratégie foncière de la métropole a notamment été soulignée lors des ateliers du bilan à mi-parcours du PLH, venant ainsi confirmer l'intérêt de cette démarche d'observation.

CHEF DE PROJET



En cours de définition.



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne.

➤ La fiche des données clés d'Orléans Métropole (extrait)

logements

Orléans Métropole

	2015	2010	évol. 2010-2015	Loiret
Nombre de logements	140 186	132 099	+6,1%	338 360
résidences principales	126 454	121 070	+4,4%	291 944
logements vacants	11 205	9 188	+22,0%	29 960

Source : Insee, RP2010 et RP2015 exploitations principales

	2017	2018
Nombre de logements actifs du parc locatif social	27 606	27 953

Source : SDES, RPLS

➔ Caractéristiques des résidences principales

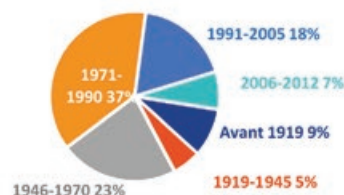
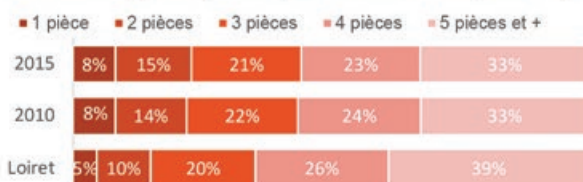


61 015 maisons en 2015
48% des résidences principales



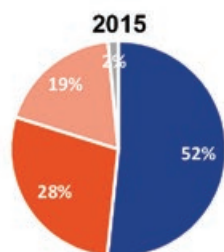
64 407 appartements en 2015
51% des résidences principales

➔ Résidences principales par nombres de pièces / années de construction



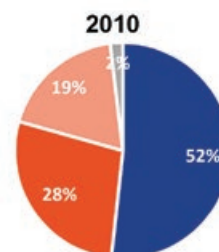
Source : Insee, RP2015 et RP2010 exploitation principale

➔ Résidences principales par statuts d'occupation



■ propriétaires occupants
■ locataires parc privé
■ locataires parc social
■ Logé gratuitement

Source : Insee, RP2015 et RP2010 exploitation principale



➔ Construction de logements



Source : Sitadel2, nombre de logements commencés, date réelle

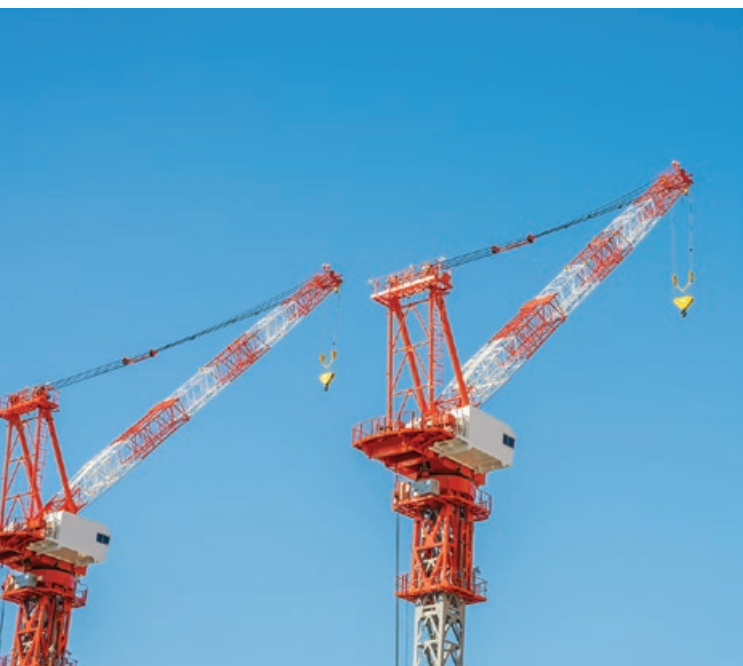
OBSERVATOIRE DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

À la croisée des observatoires du logement et du foncier

Les contours de l'observatoire des opérations d'aménagement se dessinent en même temps que ceux des observatoires du logement et du foncier.

De premiers échanges avec les partenaires de la métropole ont permis à l'agence de souligner les enjeux de cet observatoire, à savoir la collecte et la mise à jour des données. Le déploiement de l'outil à l'échelle de la métropole et des SCoT environnants nécessite la mise en place d'un système d'informations performant adossé à un réseau d'acteurs impliqués dans le projet.

Cet outil permettra de suivre la production de logements et viendra éclairer l'élaboration des documents de planification de l'aménagement du territoire.



CHEF DE PROJET



En cours de définition.



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, l'ensemble des communes qui composent ces EPCI.

OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

L'observatoire de la biodiversité renforce la connaissance et se concrétise



Cet observatoire créé fin 2016 à l'initiative de l'agence et de la Métropole, a pour objectif de centraliser l'information sur la biodiversité, de mettre en place des indicateurs de suivi, de faciliter la gestion et la conservation de certains secteurs et être un outil d'aide à la décision dans l'aménagement du territoire. Il regroupe diverses bases de données et études. Notamment la base de données sur la faune et la flore ainsi que les données portant sur la Trame Verte et Bleue.

Deux nouvelles bases de données ont été élaborées à l'échelle d'Orléans Métropole, l'une portant sur la localisation des parcs et jardins, l'autre sur les parcours et sentiers.

La finalisation de la partie « environnement » du SCoT d'Orléans Métropole a marqué l'activité. L'observatoire a permis notamment de créer la carte du réseau écologique d'Orléans Métropole intégrée au DOO.

La Métropole a lancé une étude portant sur l'approfondissement de la connaissance de la biodiversité. Les données collectées enrichiront la base de données faune/flore. L'agence a ainsi restructuré par anticipation la base faune aux normes nationale et régionale pour l'intégration des données en 2019.

En accompagnement de la métropole, l'agence a suivi la création d'un guide de gestion écologique des milieux de nature et participé à l'élaboration d'une méthode portant sur la compensation écologique.

L'élaboration d'un nouvel outil Trame Verte et Bleue (TVB) est engagé. Le travail de benchmark et de définition d'un modèle géomatique permettra en 2019-2020, de faire évoluer la TVB à l'échelle InterSCoT des territoires de l'Orléanais. L'outil retenu et développé par l'IRSTEA définit les aires de migration simulée d'espèces cibles. Les travaux de 2018 sur ce sujet ont montré la nécessité de s'appuyer sur un groupe de travail d'experts pour calibrer le modèle. La base de données d'occupation du sol est une des principales données d'entrée du modèle, dont la mise à jour est primordiale en 2019.

CHEF DE PROJET



Adrien PAGET



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, Département du Loiret, DREAL, Région Centre-Val de Loire, Chambre d'agriculture, ARB, CBNBP.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, notes, diaporama.

OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS

L'observatoire des mobilités se met en mouvement

Double objectif pour 2018 : poursuivre la publication des données de la métropole et redéfinir le fonctionnement d'un observatoire des mobilités élargi à l'échelle de l'aire urbaine et des territoires de l'InterSCoT de l'Orléanais.

Depuis 2000 et l'adoption du premier PDU orléanais, l'agence d'urbanisme gère un observatoire des déplacements, lequel compile et analyse régulièrement les données produites par les différents partenaires à l'échelle de la métropole orléanaise.

Les bases de données ont été actualisées pour l'édition 2017 des chiffres clés de la mobilité dans la métropole orléanaise, publiée en septembre par la métropole dans le cadre de la semaine de la mobilité.



La préfiguration d'un nouvel observatoire au périmètre élargi et à l'animation renforcée est un enjeu fort pour les observatoires de l'agence. Cet observatoire « nouvelle formule », fruit d'un dialogue avec la métropole, a été présenté aux partenaires lors d'un comité technique de lancement le 4 décembre 2018. Cette proposition pose les bases d'un nouveau mode de fonctionnement et trace les grandes lignes du travail à engager en 2019.

CHEF DE PROJET



Laurent FOUILLÉ



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, DDT45, Département du Loiret, DREAL (Observatoire Régional des Transports), Région Centre-Val de Loire.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, notes, diaporama.

OBSERVATOIRE DES PAYSAGES

Vers un nouveau portrait photo des paysages de la métropole

En 2018 l'agence a travaillé à la préfiguration d'un observatoire des paysages à l'échelle d'Orléans Métropole.

La production de l'agence a porté sur la rédaction d'une note méthodologique à la mise en place de cet outil de suivi du SCoT. Une synthèse sous format diaporama a été réalisée pour illustrer l'articulation de tous les éléments qui interviennent dans sa mise en place et le partenariat nécessaire à sa structuration.

L'observatoire des paysages est un outil de suivi du SCoT. Il localise des lieux spécifiques en fonction des points de vue qu'ils donnent sur le paysage et leurs liens avec les objectifs du SCoT. La majorité des indicateurs qui les concernent sont qualitatifs.

Ils peuvent être complétés par d'autres indicateurs, comme notamment ceux issus de l'observatoire de l'occupation du sol et de l'observatoire de la biodiversité.

CHEF DE PROJET



Nadia ARBAOUI



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, CAUE, Mission Val de Loire, Maison d'Architecture Centre Val de Loire, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, DDT du Loiret, ESAD, Loiret&Orléans Eco.

PRODUCTIONS

Diaporama.

OBSERVATOIRE DE L'OFFRE DE SOIN

Métropole et territoires voisins en tension sur les questions de la santé

Vieillessement de la population, baisse des effectifs des praticiens, concurrence territoriale sur l'offre de soin... Le besoin de qualifier ces éléments, de porter un regard prospectif, de s'engager collectivement sur un plan d'action est au cœur des préoccupations de la gouvernance locale, face à une population en tension sur l'accès aux soins.

L'agence accompagne la métropole dans la préfiguration d'un observatoire de la santé. Il sera concentré sur l'offre de soins mais également sur la dimension bien-être et qualité de vie. La Région Centre-Val de Loire est la région de France la plus sous-médicalisée, le territoire de la métropole orléanaise est confronté à la pénurie de praticiens. La demande des patients hors métropole renforce la tension sur l'offre orléanaise. Les enjeux locaux et nationaux (vieillessement de la population, évolution sociétale de l'exercice des professions médicales, effectifs des praticiens, effets de la métropolisation et solidarité territoriale) renforcent le besoin d'investir des analyses sur le sujet de la santé. Les collectivités et acteurs des territoires souhaitent identifier des leviers d'action.

L'observatoire sera engagé en 2019 et devra développer et partager de la connaissance à l'échelle des territoires de l'orléanais.

CHEF DE PROJET



Amélie DOZIAS



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, participation à des temps d'échanges et de préfiguration de l'observatoire, intervention en conférence des maires d'Orléans Métropole.

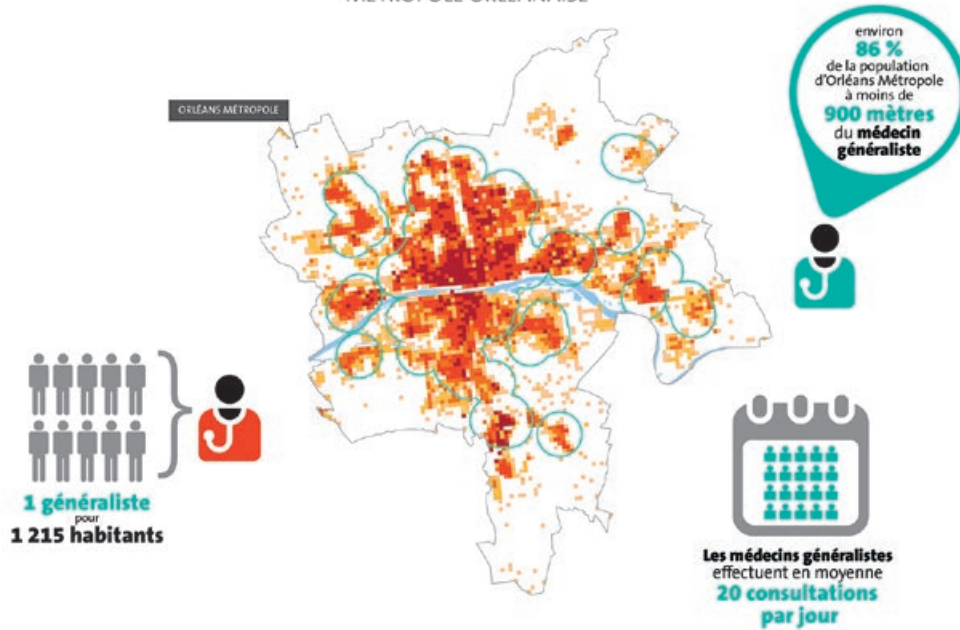


LES CHIFFRES-CLÉS DE L'OFFRE DE SOINS

(édition du 24/09/2018 - Observatoire des équipements)

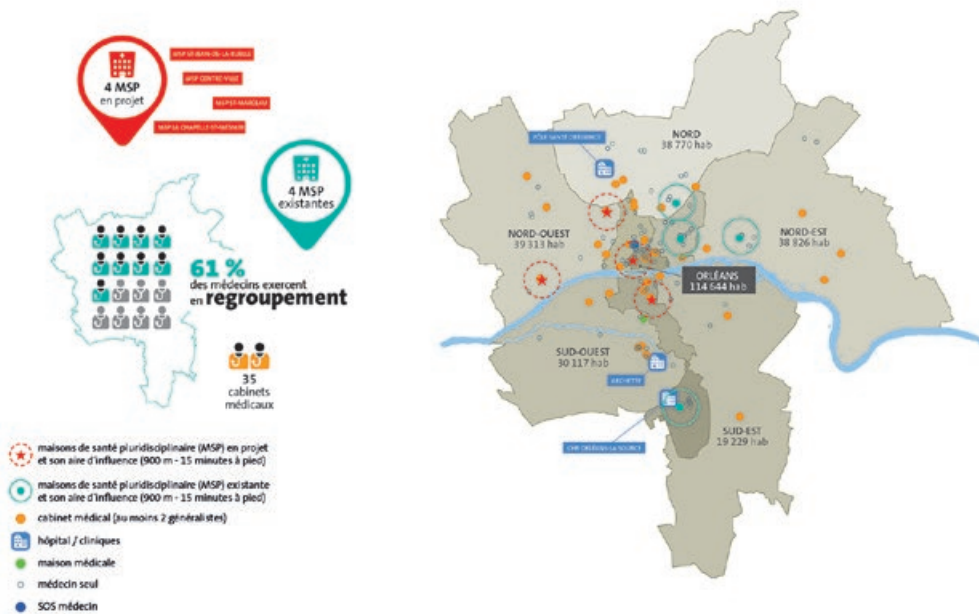
MÉDECIN GÉNÉRALISTE LIBÉRAL PAR HABITANT

MÉTROPOLE ORLÉANAISE



TYPE D'EXERCICE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX PAR PÔLES TERRITORIAUX

MÉTROPOLE ORLÉANAISE





DÉVELOPPER DES RÉFLEXIONS PROSPECTIVES ET DES ANALYSES STRATÉGIQUES



C'est à partir de l'observation que l'on peut analyser les dynamiques qui façonnent le territoire. Par la construction d'indicateurs, ces phénomènes se relient à des actions collectives permettant ainsi d'en identifier les leviers et certaines de leurs combinaisons. Grâce à ces travaux, une analyse stratégique se construit et met en perspective les phénomènes, les actions qui les ont guidés ou influencés. On en retire également ceux qui sont totalement indépendant. Voici, à grands traits, les premiers éléments qui composent une réflexion prospective dont la véracité ne peut exister qu'au travers d'une construction collective. Ces réflexions sont les points de départ de la définition de projets communs, dont la planification est l'une des premières expressions.

> LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX

Le chemin vers l'arrêt du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) d'Orléans Métropole

L'agence a co-produit et finalisé un grand nombre des documents qui composent les pièces du SCoT pour l'arrêt du projet. Celui-ci a eu lieu le 10 juillet 2018. Il précède l'avis des personnes publiques associées et de l'autorité environnementale.

Leurs questions sont jointes au dossier du SCoT qui est soumis à l'enquête publique. Celle-ci s'est déroulée au début de l'année 2019.

Le début d'année a été largement consacré à la finalisation de la traduction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en prescriptions. Le document d'orientation et d'objectif en recense la majorité (88 prescription en 2018) dont certaines sont précisées pour la partie aménagement artisanal et commercial (DAAC). L'ensemble des documents ont été écrits, illustrés et mis en page dans une volonté didactique. Ils ont également fait l'objet d'une vérification juridique. Quelques points particuliers de ce travail sont développés ci-après.

S'outiller pour une politique de développement commercial encadrée

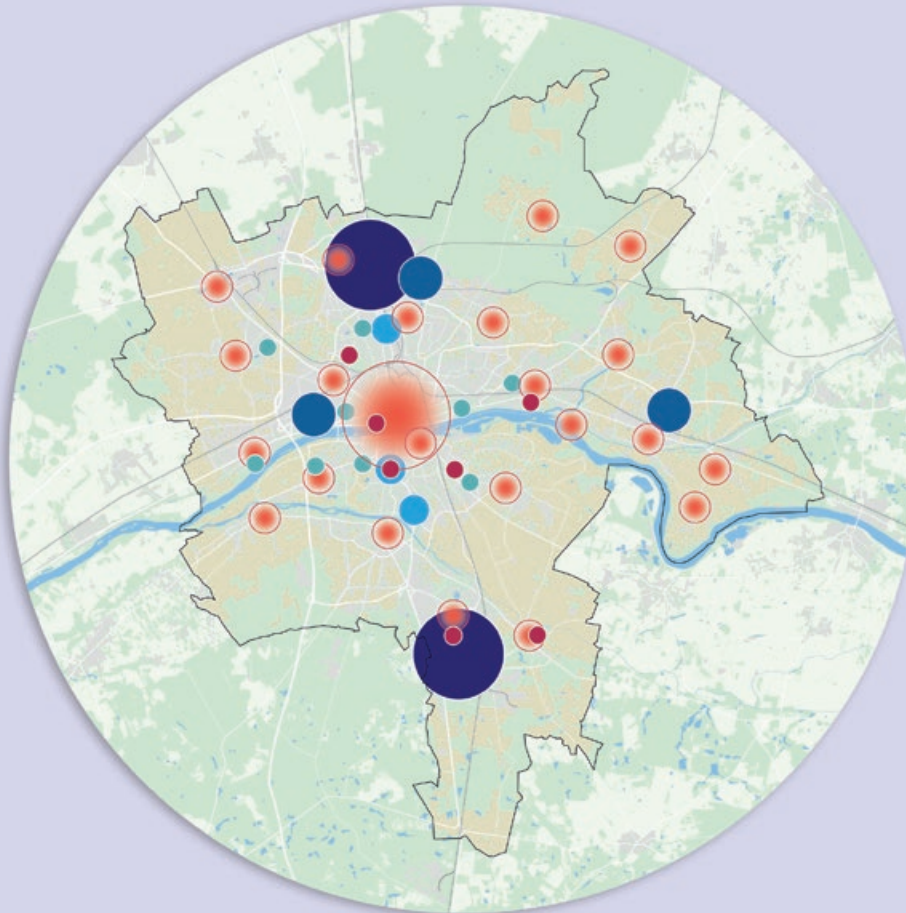
Le document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) complète les orientations et recommandations du SCoT.

Pour assoir la politique de développement commercial de la métropole, le SCOT a été complété par un document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC).




Ce dernier accueilli favorablement par les partenaires du commerce professionnels et publics doit permettre de gérer les localisations préférentielles du commerce et les modalités de développement de ces secteurs. Hiérarchisés par niveau de fréquentation, les pôles commerciaux sont ainsi contraints à des règles de développement.

La collection cartographique, réalisée par l'agence, vient préciser les secteurs ; un travail conséquent de mise en cohérence entre orientations du DAAC et du DOO a également été réalisé pour assurer la fiabilité juridique du projet.





➤ Les pôles commerciaux de la métropole



LES PÔLES DE CENTRALITÉ :

-  Centre-ville d'Orléans
-  Centralités urbaines (bourg et centre ville)
-  Centre de quartier

LES PÔLES STRUCTURANTS :

-  Pôles structurants de rayonnement
-  Pôles structurants secondaires
-  Pôles d'envergure
-  Pôles relais

Paysages et Valeur Universelle exceptionnelle (V.U.E)

Entre enjeux de révélation, conservation et valorisation du patrimoine ligérien classé par l'UNESCO, un volet patrimonial et culturel vient compléter le diagnostic territorial du SCoT.

Approfondir la connaissance du bien UNESCO et les enjeux de conservation, et de valorisation de la valeur universelle exceptionnelle (V.U.E) du Val de Loire à l'échelle du territoire de l'Orléanais s'est révélé une démarche complémentaire à la révision du SCoT d'Orléans Métropole. Le diagnostic territorial du SCoT a ainsi été complété par une annexe sur la caractérisation de la V.U.E. L'étude a été confiée à une junior entreprise de l'Université de la Sorbonne à Paris, encadrée par Orléans Métropole et l'agence, accompagnée par un comité d'experts locaux sur le patrimoine.

Il s'agit de mettre en avant les singularités du territoire de l'Orléanais, l'authenticité de son patrimoine historique fluvial, l'ancienneté et la qualité des pratiques agricoles, les spécificités des compositions architecturales et urbaines de la Cité, les impacts de la villégiature au XIX^e dans l'organisation du paysage du Val ligérien... Le diagnostic a permis de conforter la stratégie patrimoine mondial et l'intégrer dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT au moyen d'orientations et de recommandations.



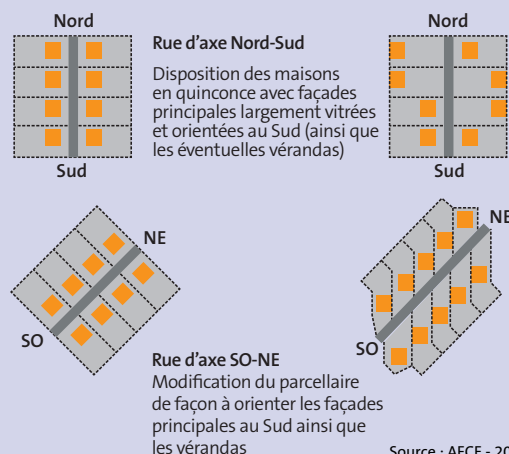
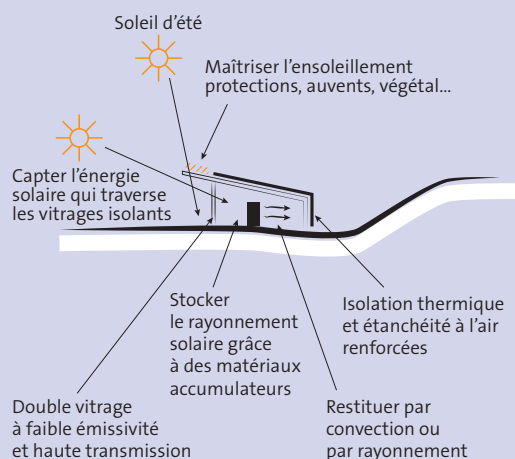
Marine de Loire, Charles Pensée, lithographie, début XIX^e.

Et conclure par l'évaluation environnementale du projet ...

Exercice réglementaire, l'évaluation environnementale permet également de valoriser les mesures prises en faveur d'une meilleure appréhension des enjeux environnementaux dans le projet de SCoT.

Par un accompagnement tout au long du projet, l'évaluation environnementale vient clore une analyse des impacts du projet sur l'environnement et valoriser les orientations et recommandations retenues. Démarche ERC (éviter, réduire, compenser), solidarité amont-aval sur la gestion des eaux pluviales, bioclimatisme, trame verte et bleue,... des recommandations que l'agence a proposées et qui ont permis d'évaluer positivement les enjeux environnementaux du projet de SCoT.

Principes du bioclimatisme



Source : AFCE - 2018

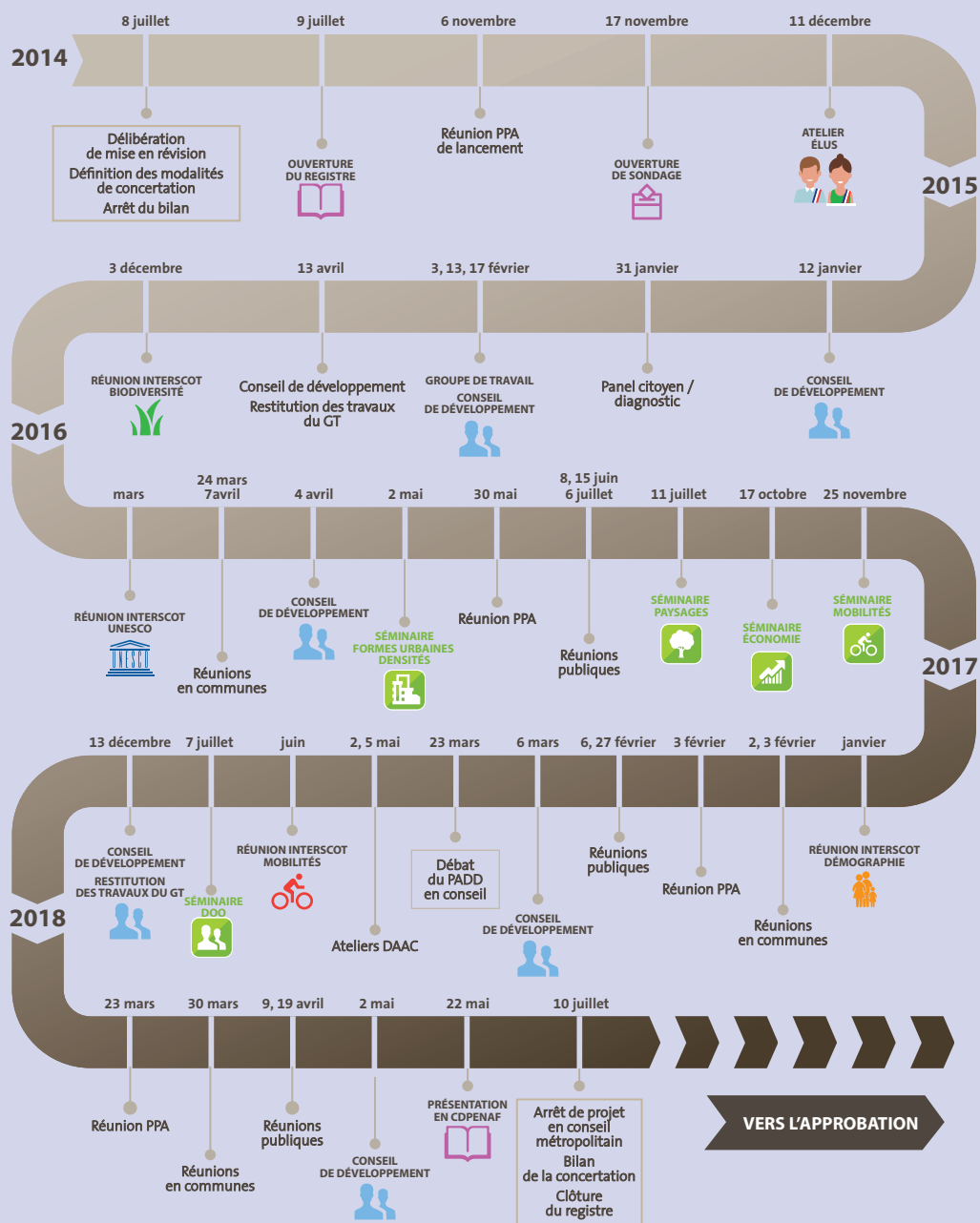
Concierter pour recueillir les derniers amendements

Le marathon de la concertation de fin de projet a touché le plus de publics concernés : les communes, les personnes publiques associées, le conseil de développement et enfin la population invitée aux réunions publiques.

Synthétiser 88 prescriptions et retranscrire le sens du projet dans un format d'échanges productif est un challenge auquel l'agence s'est appliquée en

vue des réunions de concertation. L'agence s'est attaché à présenter de manière synthétique les concepts sur lesquels le projet s'appuie : la ville des proximités, le littoral, le cardo-novo, les franges multifonctionnelles,... Autant d'éléments qui viennent traduire les enjeux du PADD (la Métropole Capitale, la Métropole Paysages, la Métropole des Proximités) et répondre aux grands objectifs du SCOT de la maîtrise de la consommation foncière, la préservation des milieux naturels et forestiers et l'organisation du territoire.

Les étapes de concertation pour la révision du SCOT



Examen obligatoire, la présentation en CDPENAF est un temps fort de partage du projet de SCoT pour démontrer la complexité de la prise en compte des objectifs généraux des SCoT et des enjeux du territoire : allier développement de l'habitat, programmation de logements par commune, densité, opération d'ensemble et production en diffus, renouvellement urbain, proximité des services, espaces de nature en ville. Autant d'éléments participant à l'équilibre subtil de la préservation des espaces naturels et forestiers que le projet doit exposer. Deux séances ont été programmées en CDPENAF afin de présenter le projet, recevoir les premières impressions et présenter un projet amendé et argumenté pour ainsi recueillir **un avis favorable !**

Arrêté le 10 juillet 2018, le SCoT a fait l'objet de consultation des personnes publiques associées et des communes pour recueillir leurs avis officiels. Les avis et remarques ont ainsi été analysés fin 2018 avant le lancement de l'enquête publique en janvier 2019, pour les échanges avec la commission d'enquête.

600 pages, 153 cartes et 88 prescriptions... à mettre en forme après quatre années de production !

Coordonner les productions internes à l'agence et externes (interventions des bureaux d'études thématiques), apporter une cohérence de rédaction, compléter, amender, corriger ... six mois d'activité intenses et un bel exercice de production écrite pour mettre en valeur le projet des élus de la métropole et répondre aux objectifs administratif et juridique fixés.



80 cartes
mises en page
dans le **rapport**
de **présentation**

12 cartes
prescriptives
dans le **DOO**

54 cartes
dans le **DAAC**

7 cartes
dans le **PADD**



124 graphiques,
schémas
et tableaux

CHEF DE PROJET



Hervé OLLIVER



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, ER.AMP&Agence Laverne Paysagistes, Transitec, Hank & Bérénice, AFCE, DDT du Loiret, DREAL, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce, Université de la Sorbonne / Paris.



PRODUCTIONS

Dossier d'arrêt du SCoT, rapports, supports de présentations, cartes, notes.

ETUDE DE PROSPECTIVE TERRITORIALE

**Acculturer les acteurs
du territoire aux études
de prospective territoriale**

Nouvelle mission pour l'agence : le besoin de prospective territoriale se pose autour des grands projets des territoires et de la mobilisation des acteurs concernés.

L'actualité en matière de planification (SCoT et PLU, PLUi) est riche sur les territoires de l'orléanais. Placer un exercice de prospective sur une partie du territoire ou une thématique s'avère difficile pour les partenaires.

Les hypothèses de développement d'une étude de prospective ont été partagées avec les partenaires afin d'enrichir l'approche de projets :

- Au nord-ouest avec l'enjeu d'une nouvelle desserte sur les emprises réservées depuis plusieurs décennies sur la métropole pour le doublement de la RD2157.

- À l'est, après le report sine die de la réfection de la ligne de chemin de fer Orléans-Châteauneuf et face aux enjeux de mobilité à court, moyen et long terme de ce secteur.
- Au centre, la question d'une gare unique revient sur le devant de la scène afin de rationaliser le fonctionnement actuel des deux gares et offrir de nouvelles perspectives de développement dans le cœur de la métropole avec un rayonnement souhaité pour l'ensemble du bassin métropolitain.

L'agence a développé, à l'écoute des besoins des partenaires et notamment de la métropole, un exercice de prospective concentré sur la partie du diagnostic stratégique. Il constitue une première séquence d'acculturation aux méthodes et au vocabulaire de la prospective. L'exercice permet d'amener les acteurs concernés à partager ce qui est en jeu dans leur territoire de référence, dans l'exercice de leurs compétences, voire à reconnaître ce qui devra être porté en commun et pris en compte dans l'élaboration du projet.



CHEF DE PROJET



Nadia ARBAOUI



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne et les communes concernées, DDT du Loiret, Région Centre-Val de Loire.



PRODUCTIONS

Notes méthodologiques, cartes, schémas.

**SUIVI ET ÉVALUATION
DU PROJET MÉTROPOLITAIN -
ORLÉANS MÉTROPOLE**

Se préparer à analyser les effets du projet métropolitain sur le(s) territoire(s)

**Quelle(s) évolution(s) du territoire d'ici 2030 ?
Comment la qualifier ? Quels sont les indica-
teurs à suivre afin de mesurer les effets directs
et indirects ? Comment se comparer aux autres
métropoles ? Autant de questions qui ont per-
mis de définir le cadre méthodologique du suivi
et de l'évaluation du projet métropolitain.**

Voté en juillet 2017, le projet métropolitain dé-
veloppe la stratégie d'Orléans Métropole : por-
ter l'Orléanais au niveau des 15 territoires qui
comptent en France à l'horizon 2030. La métro-
pole s'est engagée à suivre l'avancement de ce
projet au travers des actions qu'elle a définies.

L'agence a proposé une méthodologie d'analyse afin de l'accompagner dans un travail plus large de suivi et d'évaluation du projet métropolitain. Un travail collaboratif de définition des indicateurs s'engagera donc en 2019. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des indicateurs à définir pour le suivi des schémas sectoriels (SCoT, PLH, PDU) et des observatoires thématiques (habitat, mobilité, attractivité et rayonnement, ...). Un rapprochement avec l'Insee pour la production d'indicateurs et d'études thématiques illustrant les évolutions du territoire est également prévu.

CHEF DE PROJET



Hervé OLLIVIER



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole et ses communes, INSEE.



PRODUCTIONS

Notes méthodologiques, diaporama. Intervention au Séminaire des élus métropolitains à l'Université d'Orléans le 17 septembre 2018.

4 FAMILLES D'INDICATEURS :

Contexte national

22 métropoles

Politiques publiques

Projet métropolitain



Séminaire des élus métropolitains à l'Université d'Orléans, le 17 septembre 2018.

**ETUDES SPECIFIQUES : DOCUMENTS
DE PLANIFICATION (PLU/PLUI)**

**PLUi HD du Montargois :
accompagner les collectivités
à la définition des projets**

Au sein du groupement d'études, l'agence a poursuivi ses missions en proposant des ajustements pour mieux correspondre au projet des élus montargois et à leur temporalité.

L'agence est chargée de la rédaction du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) « mobilités » et des Orientations d'Aménagement et de Projet (OAP) du PLUi.

L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME) s'est engagé sur son projet de mobilité. Le renouvellement de sa Délégation de Service Public « mobilité » était prioritaire afin d'assurer une cohérence parfaite entre son document de planification et le contrat de Délégation de Service Public (DSP). Ces réflexions se sont appuyées sur une première version du POA « mobilités », remise au 1^{er} trimestre 2018.

› **Chalette-sur-Loing - OAP Le Bourg**



La production de l'agence a porté aussi sur la rédaction des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des 20 sites retenus.

La concertation menée avec les élus de l'AME et des communes sur les projets de développement et de renouvellement urbain a permis d'identifier les OAP, qui portent le projet de PLU (consommation foncière, programmation logement, accueil de nouvelles populations, enjeux paysagers, environnementaux,...). Réunions de travail, ateliers communaux ont été mis en œuvre pour atteindre cet objectif et co-construire les orientations des projets. L'ampleur des besoins et des réflexions ont nécessité un avenant au marché pour des prestations supplémentaires, portant tant sur de la production complémentaire que sur l'évolution du planning et de la méthodologie d'intervention.

L'objectif d'un document arrêté à la fin du 1^{er} semestre 2019 est maintenu.

CHEFS DE PROJET

 **Laurent FOUILLÉ, Nadia ARBAOUI**

 **PARTENAIRES DES TRAVAUX**

Agglomération Montargoise et rives du Loing, partenaires du groupement d'études (Astym, IEA, Images en herbe).

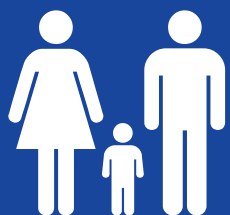
 **PRODUCTIONS**

Programme d'Orientations et d'Actions mobilités (V1), diaporamas de présentation, note méthodologique pour l'évolution de la mission Orientations d'Aménagement et de Projet, supports de travail d'ateliers, fiches OAP (V1).

LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS EN 2019



126
communes



446 575
habitants en 2016



168 621
emploi salarié en 2015



3 171 km²
surface

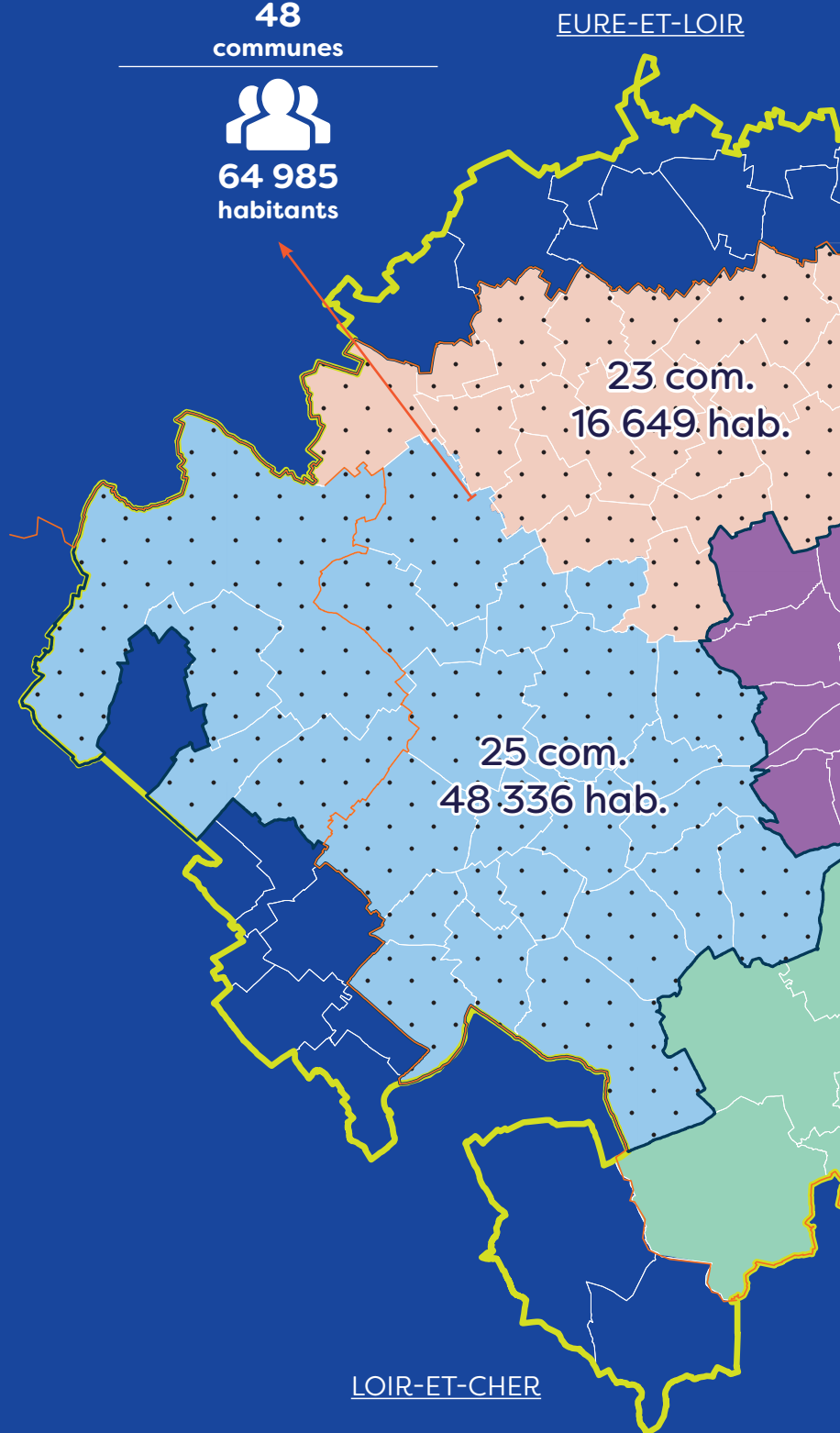
PETR Loire Beauce



48
communes

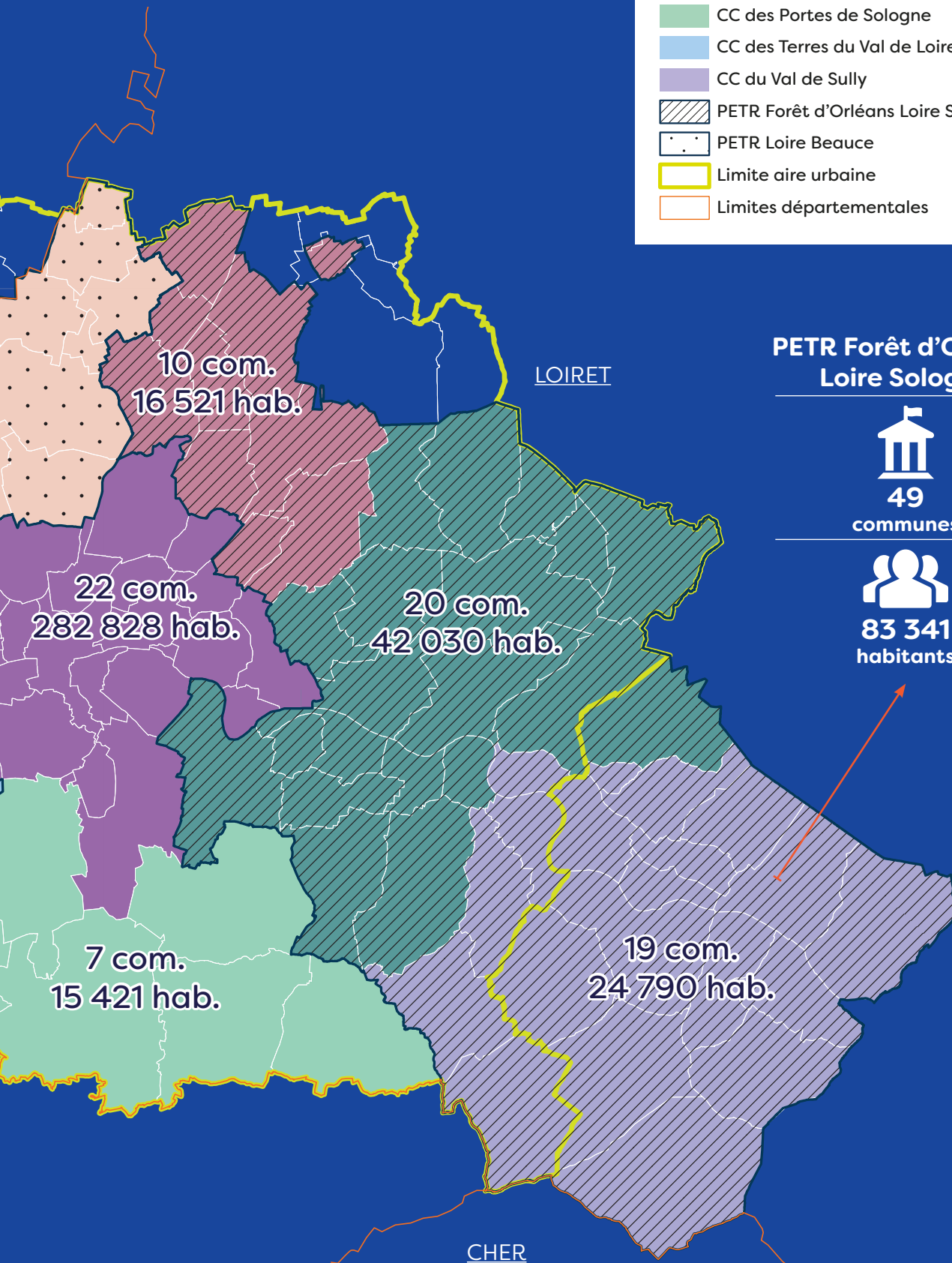


64 985
habitants



EPCI 2019

- Orléans Métropole
- CC de la Beauce Loiretaine
- CC de la Forêt
- CC des Loges
- CC des Portes de Sologne
- CC des Terres du Val de Loire
- CC du Val de Sully
- PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne
- PETR Loire Beauce
- Limite aire urbaine
- Limites départementales



PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne



49

communes



83 341
habitants

PLU d'Ingré : de l'arrêt à l'approbation

Depuis 2015, l'agence d'urbanisme assiste la commune d'Ingré dans la révision de son PLU. Cette année, le PLU est entré dans sa dernière phase : la finalisation du PLU en vue de l'approbation.

Le projet de PLU révisé d'Ingré a été arrêté le 28 septembre 2017 en conseil métropolitain. Après avoir été retardée par l'enquête publique du projet d'aménagement de l'A10, une période de consultation a été mise en œuvre au cours de l'année 2018 : consultation des Personnes publiques associées (PPA) puis enquête publique réalisée en septembre.

Les différentes recommandations formulées et attentes exprimées ont conduit aux dernières modifications du dossier soumis au Conseil métropolitain le 28 février 2019 pour approbation.

CHEFS DE PROJET



Charlène KERHOAS, Nadia ARBAOUI



PARTENAIRES DES TRAVAUX

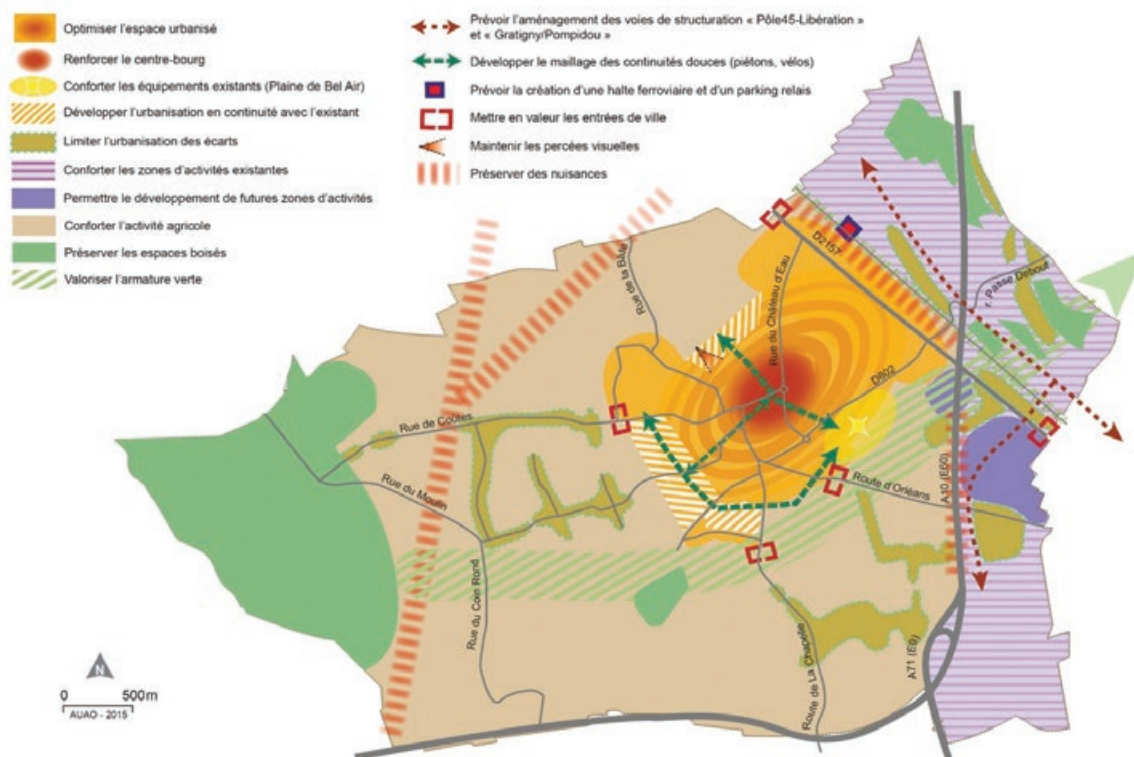
Commune d'Ingré.



PRODUCTIONS

Dossier d'approbation du PLU, diaporama de présentation, argumentaire pour la CDPENAF, note d'analyse des avis PPA, note d'analyse du rapport du commissaire enquêteur, note de réponse au commissaire enquêteur, note méthodologique accompagnant la délibération d'approbation.

► Commune d'Ingré - OAP



> LES OUTILS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

ÉTUDE TVB

Un nouvel outil pour une Trame Verte et Bleue

En 2013, la Métropole Orléanaise a commandité un bureau d'étude pour élaborer la TVB métropolitaine. L'outil développé a permis à l'agence d'effectuer une mise à jour et synthétiser l'information en une cartographie communicable aux élus et aux techniciens. Tenant compte du nouveau périmètre d'étude et des problèmes inhérents à l'outil, révélés lors de la mise à jour, l'agence s'engage vers un nouvel outil à l'échelle de l'InterScot des territoires de l'orléanais.

Le travail d'analyse des différentes méthodes et outils existants pour élaborer une TVB (benchmark et retours d'expériences sur d'autres territoires) a abouti au choix de l'outil nommé « BioDispersion », développé par l'IRSTEA et basé sur « l'aire de migration simulée ».

« N'importe quelle espèce doit pouvoir se déplacer, que ce soit pour se reposer, se nourrir ou se reproduire afin d'effectuer l'intégralité de son cycle de vie. »

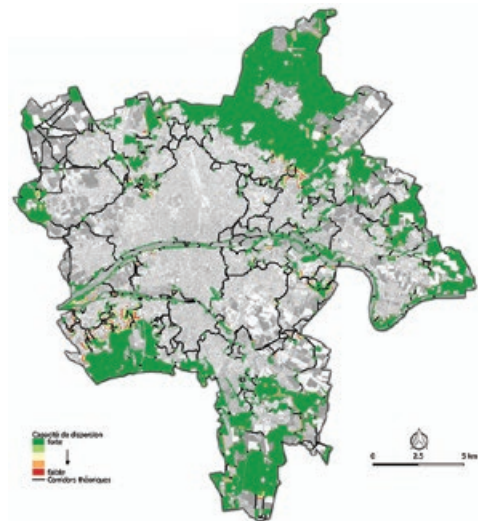
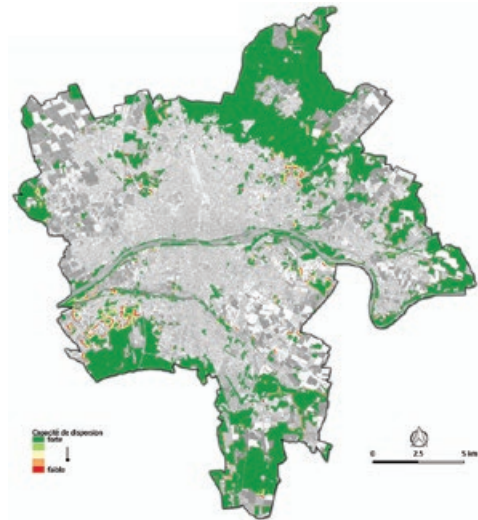
La méthode développée pour élaborer la nouvelle TVB est donc basée sur les capacités d'une espèce à se déplacer plus ou moins facilement en fonction du milieu qu'elle traverse.

La première étape consiste à qualifier la « résistance » de chaque milieu par la dispersion de l'espèce cible retenue. Ensuite, s'applique un calcul de coûts de déplacement cumulés afin de déterminer la dispersion de l'espèce à partir de « réservoirs » de biodiversité préalablement définis.

La seconde phase est la caractérisation des corridors qui se dessinent en fonction des ensembles d'espèces étudiés. Le logiciel développé par le CNRS pour définir les corridors principaux a ainsi été expérimenté. Il est basé sur la théorie des graphes (« Graphab »).

Les premiers tests, très concluants, nécessitent le recours à des experts naturalistes pour calibrer les paramètres d'entrées du modèle. De plus le déploiement de cet outil à l'échelle de l'InterScot des territoires orléanais, nécessite de développer l'observatoire de l'occupation du sol à une échelle suffisamment fine sur l'ensemble du territoire d'étude.

- > Sous-trame des milieux boisés (espèce cible : grands mammifères -cervidés)



CHEF DE PROJET



Adrien PAGET



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole et ses communes, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, Département du Loiret, DREAL, Région Centre-Val de Loire, Chambre d'agriculture, ARB, CBNBP.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, notes, diaporama.

OUTIL VILLE DES PROXIMITÉS

Préparation d'une nouvelle image de la Ville des Proximités

Réalisé à partir des données millésimées entre 2014 et 2016, l'outil développé pour le SCoT de la métropole est mis à jour et amélioré avec des données 2018.

Outil de modélisation utilisé pour le SCoT et le PDU de la métropole, la Ville des proximités permet de donner une indication sur l'intensité des services élémentaires et de mobilités présents dans la métropole. Il a permis de projeter les conditions de développement souhaitées de la métropole.

Attendue pour le premier trimestre 2019, la mise à jour de l'outil Ville des proximités a été anticipée en 2018 :

- Organiser une équipe projet avec un planning et une répartition des tâches.

- Définir la méthodologie de travail et les variantes possibles.
- Faire le point sur les sources de données entrantes et leur disponibilité.
- Commencer la géolocalisation fine et la correction des données entrantes (ce travail a été effectué pour les boulangeries, les commerces d'alimentation, les médecins généralistes et les pharmacies).

CHEF DE PROJET



Laurent FOUILLÉ



PARTENAIRES DES TRAVAUX

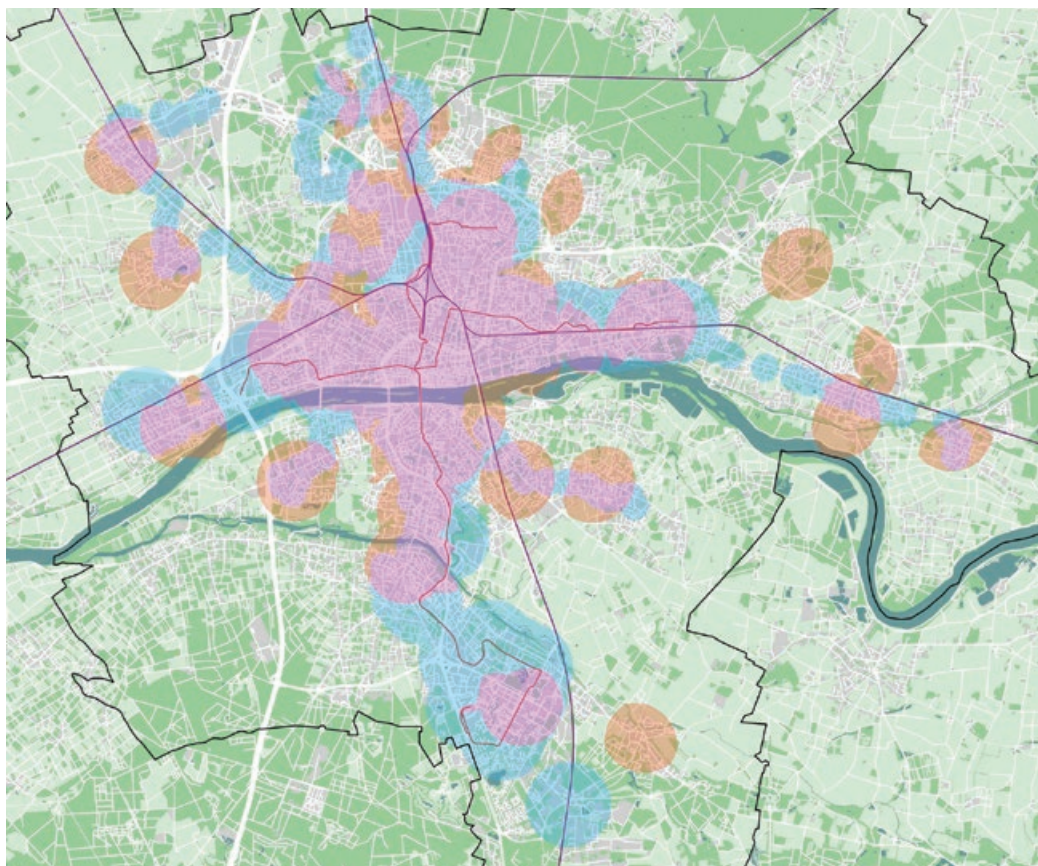
Orléans Métropole, DDT du Loiret, Université.



PRODUCTIONS

Note méthodologique, tables SIG.

› Ville des proximités (stade de diagnostic)



ville élémentaire uniquement

ville des mobilités uniquement

ville des proximités

OUTIL D'ANALYSE DE LA PERMEABILITE URBAINE AUX MOBILITES ACTIVES

Comment traverser l'espace urbain à pied ou en vélo ?

Les cartes disponibles ne permettent pas de représenter la réalité vécue par les usagers des modes actifs. L'agence souhaite développer un outil cartographique capable de représenter le plus fidèlement possible cette réalité de terrain.

Comment répondre correctement à la question pratique telle que se la pose un usager des modes actifs : « Je dois faire le tour ou bien je peux traverser ? ». Le statut de propriété du foncier ne présume en rien de la perméabilité d'un espace. Certaines copropriétés privées sont ouvertes, alors que des espaces publics peuvent être fermés (groupe scolaire, équipements sportifs...). Les réseaux viaires représentent de manière très fidèle le domaine accessible aux véhicules motorisés, mais ils ne correspondent que très peu au domaine accessible pour les piétons et cyclistes. En effet, certaines voiries leur sont interdites et constituent même de véritables obstacles : les « coupures urbaines ». Inversement, piétons et cyclistes peuvent accéder à des chemins interdits aux véhicules et circuler hors-piste via des raccourcis (pelouses, places, jardins publics), très utilisés lorsqu'ils sont connus.

L'outil en cours de développement permet par photo-interprétation de définir en plein les îlots infranchissables et en creux les espaces ouverts aux modes actifs. Cette représentation inédite du territoire devra permettre par la suite de dessiner un véritable réseau pertinent pour les modes actifs, préalable nécessaire à des calculs d'itinéraires et de temps de parcours fiables. En effet, pour les modes les plus lents, les raccourcis et les détours à une échelle très fine peuvent faire varier un temps de parcours du simple au triple.

CHEF DE PROJET**Laurent FOUILLÉ****PARTENAIRES DES TRAVAUX**

Orléans Métropole.

**PRODUCTIONS**

Note méthodologique, tables SIG.

› **Cartographie de perméabilité urbaine : définition des îlots**





METTRE EN MOUVEMENT LES FORCES DE REFLEXION



> CONSTRUIRE DES PARTENARIATS À L'ÉCHELLE DE L'INTERSCOT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

INTERSCOT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Intensifier les échanges inter-territoriaux sur des enjeux communs

Santé, Développement économique et commercial, Mobilité, Habitat sont les thématiques retenues par les présidents des quatre SCOT des territoires orléanais pour engager un programme de travail commun.

Réunis le 4 juillet 2018 pour en convenir et débattre autour de ces enjeux, ils ont confirmé l'intérêt de désigner l'agence afin de porter l'animation autour de ces thèmes et la production de certaines études.

Les quatre SCoT poursuivent leur élaboration. Les études sur ces thématiques peuvent porter le développement de connaissance sur l'intensité de l'interdépendance des territoires au-delà de l'approbation des SCoT.

Les territoires de SCoT sont ainsi pleinement associés à l'avancement des travaux du programme de travail et aux temps de co-production des observatoires et études. Des travaux ont également été partagés sur la préfiguration de la Conférence des territoires.



CHEFS DE PROJET



Géraldine DUVALLET,
Hervé OLLIVIER



PARTENAIRES DES TRAVAUX

PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, Orléans Métropole.

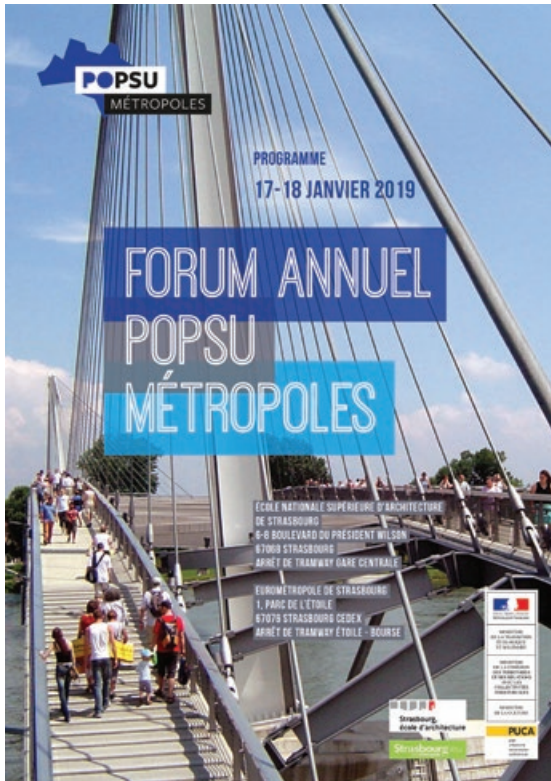


PRODUCTIONS

Note, support de réunions.

PROGRAMME POPSU MÉTROPOLIS

Métropolisation : analyser le lien entre la métropole et les territoires situés aux franges



Le programme partenarial de recherche en urbanisme porté par le PUCA s'engage à nouveau avec les métropoles. Il souhaite interroger « la relation des métropoles avec les villes en frange et les autres »...

Orléans Métropole a candidaté au programme de recherche POPSU (plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) au côté de 14 métropoles en septembre 2018. La plate-forme d'observation croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. L'agence a accompagné la métropole dans la définition locale du programme et de la problématique à traiter.

Le séminaire d'orientation réunissant les représentants du PUCA (Plan urbanisme et construction architecture), élus de la Métropole, représentants de l'université et des laboratoires de recherche a ainsi retenu la thématique « Santé et Territoires : défis et opportunités de la métropolisation pour la métropole orléanaise et les territoires voisins ».

Le sujet de la santé, notamment au travers de l'offre de soin et de la désertification médicale pointé sur le territoire métropolitain, alerte de nombreux partenaires et collectivités. Ce programme de recherche aura pour objectif de produire et co-construire de la connaissance au fil des 2 années du programme, la partager régulièrement auprès des acteurs concernés. Les territoires en frange de la métropole sont bien évidemment associés.

L'agence sera associée à la définition de la méthodologie de travail du programme auprès de la communauté universitaire. Un temps de travail sur le programme de travail 2019 et 2020 sera consacré au programme et à la valorisation des outils développés (ville des proximités, observatoires des équipements, ...). L'agence se positionne dans la capitalisation de la connaissance et les suites d'études qui pourraient être apportées aux territoires orléanais.

CHEFS DE PROJET



Géraldine DUVALLET,
Hervé OLLIVIER



PARTENAIRES DES TRAVAUX

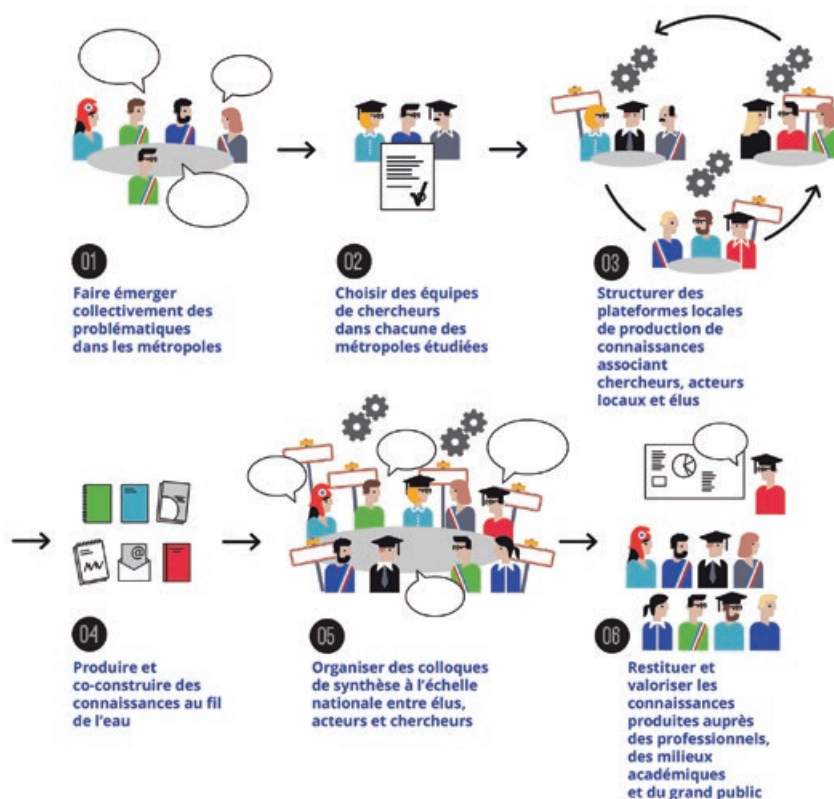
Orléans Métropole, PUCA, Université d'Orléans.



PRODUCTIONS

Note méthodologique.

➤ La méthode innovante POPSU Métropole



**APPEL A PROJET EUROPÉEN UIA
(URBAN INOVATIVES ACTIONS)
TROISIÈME APPEL A PROJET 2018-2021**

La résilience au changement climatique à travers la gestion des espaces publics

Une plateforme de gestion participative écosystémique des espaces publics pour faire face aux impacts des changements climatiques : proposition d'un programme de recherche européen.

Orléans Métropole et des partenaires publics et privés (Antea Group) ont candidaté à l'appel à projet UIA (initiative 8 du FEDER) qui consiste à expérimenter des produits, des process, des services innovants pour les villes. La proposition visait à développer une plateforme de gestion participative écosystémique des espaces publics pour faire face aux impacts des changements climatiques : inondations, tempêtes, îles de la chaleur, biodiversité,... Des fonctions innovantes devaient se développer : information et interaction

avec les citoyens, prévention des crises (systèmes d'alerte, systèmes d'abris sur les risques), la gestion des espaces publics (rétention d'eau dans le sol, développement de la biodiversité,...).

L'agence a participé à l'élaboration du dossier de candidature, identifiée dans les partenaires pour les observatoires qu'elle développe, notamment sur la biodiversité, la trame verte et bleue. Le projet n'a pas été retenu par le jury UIA.

Cette participation s'inscrit dans les objectifs d'élargir le champ de l'innovation et de la recherche sur les territoires.

CHEF DE PROJET

 **Géraldine DUVALLET**

PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, Antea Group.

PRODUCTIONS

Participation aux ateliers de co-construction du dossier de candidature.

> VERS UN ACCOMPAGNEMENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE À L'ÉCHELLE INTER-TERRITORIALE

La thématique de l'économie est un champ d'investigation à renouveler pour l'agence d'urbanisme. Les réflexions menées cette année se sont traduites par le recensement et la définition des besoins en matière de suivi de l'activité économique sur le territoire métropolitain et au-delà. Ces travaux participent au lancement des réflexions autour du développement économique et des enjeux de l'attractivité du territoire et renforcent ainsi les liens de partenariats avec le GIP Loire&Orléans Éco et ses partenaires.

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Observer l'attractivité économique de l'aire urbaine

Le processus de métropolisation, au-delà de la classification du statut que confèrent les lois MAPTAM et NOTRE, est à identifier dans et autour de l'EPCI. En 2018, la métropole, le GIP Loire&Orléans Éco et l'agence se sont rencontrés en plusieurs temps.

Les réflexions ont abouti à la définition d'un observatoire, décomposé en plusieurs thématiques. La constitution d'un observatoire des parcs d'activité à l'échelle de l'aire urbaine est prioritaire. Les premiers objectifs de suivis ont été définis. Ils seront amendés en fonction des nouveaux besoins, thématiques... recensés, repérés ou analysés.

L'OBSERVATION DE L'IMMOBILIER TERTIAIRE

Évaluer le potentiel en matière de foncier tertiaire

L'élaboration du SCoT d'Orléans Métropole aura été l'occasion de mettre à jour de nouveaux enjeux de développement du territoire. Parmi ceux-ci, l'offre de foncier tertiaire, a été mise en débat.

La production de surfaces nouvelles de bureaux est nécessaire au renforcement des activités tertiaires sur le territoire de la métropole. Cette perspective de développement est une nécessité pour répondre à la croissance des entreprises locales. Elle doit également offrir des possibilités de repositionnement de centres de commandements franciliens ou étrangers (anglo-saxons). Son évolution semble devoir être observée dans ses dimensions typologiques, géographiques, commerciales et opérationnelles. Les éléments à analyser ont été évalués comme complexes. Les partenaires du projet ont donc proposé la réalisation d'une étude qui devrait préciser les contours de la création d'un observatoire, en appui sur des exemples locaux et des travaux menés dans d'autres agglomérations.

CHEF DE PROJET



Charlène KERHOAS



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, GIP Loire&Orléans éco.



PRODUCTIONS

Note de problématique, fiche projet, diaporama.

> RENOUVELLEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION

REDEFINIR LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Aligner les objectifs de communication et la nouvelle position de l'agence avec les intérêts des partenaires

L'agence évolue dans ses missions et sur un périmètre territorial élargi. Pour marquer cette évolution, il était nécessaire de revoir notre stratégie de communication et de mettre en place des nouveaux outils.

L'objectif final est d'avoir une identité forte et différenciable, d'établir les directives éditoriales et de veiller à l'uniformité de l'ensemble de nos communications. En impliquant nos partenaires dans le processus de décisions, l'agence s'inscrit dans une démarche d'ouverture et de volonté de concertation. Plusieurs travaux ont donc été menés de front tout au long de l'année 2018. Ils trouveront une grande part de leur concrétisation en 2019 : un nouveau nom, une nouvelle identité visuelle, une nouvelle ligne éditoriale, un site internet entièrement mis à jour avec de nouvelles fonctionnalités...

NOUVELLES MISSIONS, NOUVELLE IDENTITÉ

Changement de nom : un choix réfléchi

Courant octobre 2018, un sondage réalisé par l'agence a recueilli l'avis de nos partenaires pour construire notre réflexion sur le nouveau nom de l'agence.

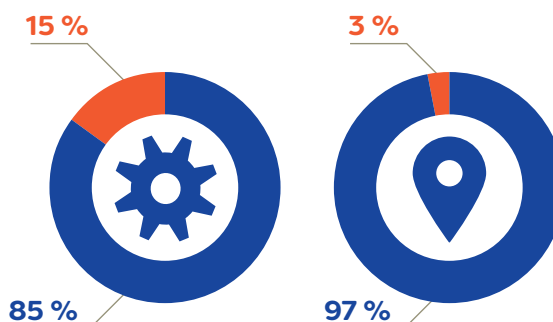
Deux ateliers collaboratifs ont été organisés :

- à l'agence, avec la participation de tous les salariés,
- au LAB'O, avec la participation des élus, de différents services d'Orléans Métropole et d'autres collectivités partenaires.

Près de 60 noms différents et originaux sont ainsi trouvés !

Un premier tri effectué, le conseil d'administration s'est prononcé sur un choix restreint. La disponibilité du nom retenu a fait l'objet d'une consultation juridique. Il sera proposé lors de la prochaine séance de l'Assemblée générale extraordinaire.

> Extrait du sondage sur le nom de l'agence



La majorité des partenaires
interrogées souhaitent
**la visibilité des actions
et du périmètre d'intervention
dans le nom**

**CHARTRE REDACTIONNELLE
ET STRATÉGIE ÉDITORIALE****Donner un cadre à nos écrits**

Notre volonté est de proposer à nos lecteurs les conditions d'une appropriation facilitée de nos études. Les études peuvent s'avérer très techniques et les conclusions sont le résultat de facteurs, et considérations compliquées, mais nécessitant de les partager au plus grand nombre et de manière simple. **N'ajoutons pas la difficulté de la forme à la difficulté de la matière.**

Les directives éditoriales se déclinent selon 2 axes :

Axe 1 : Simplifier la lecture et rédiger des messages percutants.

Dans ce cadre, toute l'équipe de l'agence s'est formée durant deux jours auprès d'un expert en communication pour :

- Comprendre notre lecteur et identifier ses attentes,
- Alléger et rythmer nos phrases,
- Hiérarchiser les informations.

Axe 2 : Harmoniser tous les supports.

La définition de la ligne éditoriale a permis de faire des choix de sujets à traiter et de hiérarchiser l'information. Elle donne la ligne directrice à tous les producteurs de contenus ainsi qu'une cohésion globale à l'ensemble des publications produites par l'agence :

- L'étude et la synthèse,
- Le site web,
- La lettre d'observatoire et la lettre thématique,
- Newsletter.

**NOUVELLE ARBORESCENCE
DU SITE WEB****Pour une navigation simplifiée et intuitive**

La refonte éditoriale du site web sera réalisée en 2019. Une nouvelle arborescence a été repensée et vise à proposer une expérience de navigation optimale : simple, cohérente et claire.

Depuis le début de l'année 2018, le site de l'agence a été fermé temporairement aux utilisateurs. Son ergonomie et son contenu n'étaient plus en phase avec les nouvelles missions de l'agence. Il était donc nécessaire de repenser les fonctionnalités du site, son intégration à la nouvelle politique éditoriale de l'agence et de développer de nouvelles solutions de communication.

Le contenu sera centré sur l'activité de l'agence, les chiffres-clés de nos territoires, l'actualité des observatoires, les études thématiques et sera enrichi de data visualisations.

En 2019, les travaux se poursuivent avec :

- la conception d'un nouveau logo,
- l'élaboration d'une charte graphique,
- la rédaction d'un nouveau contenu web, son intégration et la réouverture du site aux utilisateurs.

CHEF DE PROJET**Katsiaryna LIAUKOVA****PRODUCTIONS**

Questionnaire et sondage en ligne GoogleForm, diaporamas, notes, schémas, organisation et animation des ateliers.

> PARTICIPATION AU RÉSEAU FNAU

> Réseaux d'agences d'urbanisme dans les nouvelles régions en 2016



LE RÉSEAU NATIONAL

Être adhérent à la FNAU

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise est adhérente de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises.

La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines. Elle prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.

Le réseau technique de la FNAU rassemble 1 500 professionnels de l'urbanisme, ancrés dans les réalités locales. La Fédération leur permet de disposer d'un espace de rencontre et d'un réseau d'échanges où ils peuvent « capitaliser » leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs.

CONVENTION COLLECTIVE**La FNAU évolue vers le statut de fédération d'employeur**

ADITIG, la convention collective nationale des acteurs du développement et de l'ingénierie territoriale d'intérêt général est en cours d'élaboration. Elle rassemblera les activités des CAUE, FNAU et autres organismes volontaires, exerçant dans une optique d'intérêt général.

Dans le cadre de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 favorisant le mouvement de restructuration des branches professionnelles, la Commission paritaire de la branche des CAUE, s'est rapprochée de fédérations telles que la FNAU et de réseaux assurant des missions concernant le cadre de vie et le développement territorial, dans un souci d'intérêt général.

Les échanges menés ont permis de partager l'intérêt et la nécessité d'aller vers une convention collective nationale regroupant les secteurs d'activité de ces différents réseaux d'acteurs territoriaux.

Les partenaires sociaux ont donc décidé de modifier le champ d'application et l'intitulé de la convention collective nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et de négocier un accord de méthode organisant la négociation d'un futur dispositif conventionnel. L'objectif est d'aboutir à une convention collective nationale des acteurs du développement et de l'ingénierie territoriale d'intérêt général (ADITIG) structurée, modernisée, adaptée, qui prenne en compte les réseaux d'entreprises et de structures qui ne relevaient pas du champ d'application initial et qui soit négociée par l'ensemble des parties prenantes issues de l'élargissement conventionnel.

**PARTICIPATIONS AUX CLUBS
THEMATIQUES****S'inscrire dans le réseau des professionnels de la FNAU**

Les « clubs » assurent un réseau professionnel auquel l'agence d'urbanisme est attachée afin d'enrichir son expertise, échanger sur des pratiques professionnelles, mettre en valeur ses propres productions et savoirs.

Les « clubs » se sont réunis à 45 reprises en 2018, contre 49 en 2017. 49 animateurs se sont mobilisés en 2018 pour faire vivre 17 clubs, soit 29 agences concernées (contre 25 en 2017). Un réseau intranet offre la possibilité de développer des « conversations » régulières sur les thèmes d'actualité.

Amélie Dozias de l'agence co-amine le club géomatique de la FNAU depuis début 2018 avec 3 géomaticiens d'autres agences en France. Le club Géomatique rassemble les collaborateurs du réseau des agences d'urbanisme qui travaillent dans le domaine de l'information géographique et plus largement des systèmes d'information. Le club se réunit 4 fois par an pour traiter de sujets en lien avec les SIG : données accessibles, bonnes pratiques d'organisation et de stockage, méthodologies de traitements, de représentation, de diffusion et de partage (web notamment) ... Le club organise également des formations gratuites assurées par des spécialistes du réseau, négocie des tarifs préférentiels auprès des éditeurs de logiciels et entretient des liens étroits avec les acteurs majeurs du SIG, en particulier le Cerema et l'IGN...

En 2018, tout le personnel de l'agence s'est impliqué dans les journées des clubs et les animations proposées.

Club Géomatique sur le RGPD : A. Dozias (12/04/2018 par visioconférence).

Club Géomatique sur la Dataviz : A. Dozias (25 et 26/06/2018).

Interclub Géomatique/Énergie sur les données énergie : A. Dozias (27/09/2018).

Club ÉcoFNAU « Mutations et recomposition du tissu économique » : C. Kerhoas (10/04/2018).

Club ÉcoFNAU « Mutations économiques et développement des territoires » : C. Kerhoas (14/09/2018)

Club ÉcoFNAU et Observations « Inégalités et développement des territoires » : C. Kerhoas et H. Sergent (07/12/2018).

Club communication : K. Liaukova (30/03/2018).

Club GIRO : M. Faucard (15/06/2018-16/11/2018).

Club environnement : A. Paget (27/09/2018).

Club mobilité : L. Fouillé (11-12/10/2018 et 07/12/2018).

39ème RENCONTRE DES AGENCES
D'URBANISME

#DESIGN#INNOVATION
De l'audace pour nos territoires

« *Petit à petit, des agences [d'urbanisme] créent des formes de tiers lieux où l'on pense le territoire de manière différente, des lieux de partage, d'initiative, de réflexion, de construction des villes* »
Jean Rottner, président de la FNAU.

Entre **Design** des politiques publiques pour un mode de production alternatif de l'action publique et **Innovation** investissant le champ des mutations sociétales, les 39ème Rencontre des agences d'urbanisme ont interrogé, sous toutes ses formes, la place des agences d'urbanisme comme acteurs et lieux des expérimentations. Les agences organisatrices de Lille et Dunkerque ont misé sur un mixte de ces deux concepts pour interpeller, amener à repenser les mode de faire des agences, la place de la dimension prospective, de l'innovation porteuse de sens, de l'expérimentation et du droit à l'erreur, du concept et de l'usage.

PARTICIPANTS

**ÉLUS DU BUREAU : B. MALINVERNO,
J-V. VALLIES**



**ÉQUIPE AGENCE : G. DUVALLET,
H. OLLIVIER**



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

La Revue URBANISME, Hors série n°67,
décembre 2018

www.urbanisme.fr



Workshop



Plus de 700 participants issus d'agences d'urbanisme, de collectivités locales, de services de l'État, de grands opérateurs publics et privés, venus de toute la France, ont été attendus durant ces trois jours de la 39ème Rencontre co-organisée par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole et l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre Dunkerque.

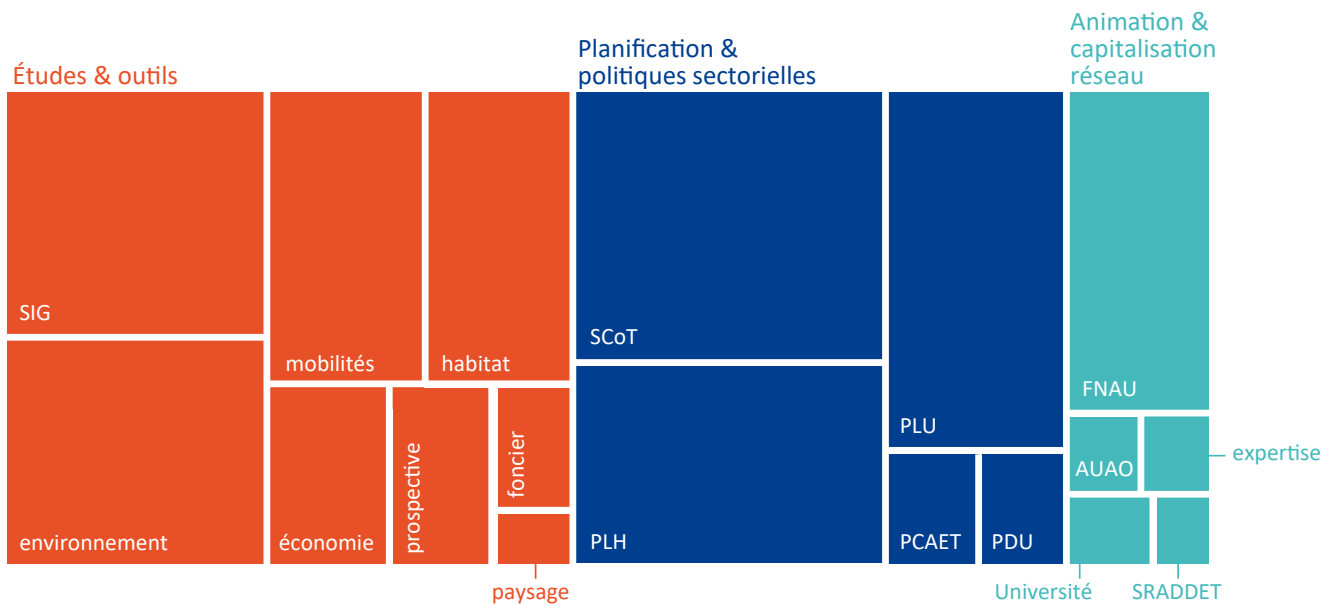
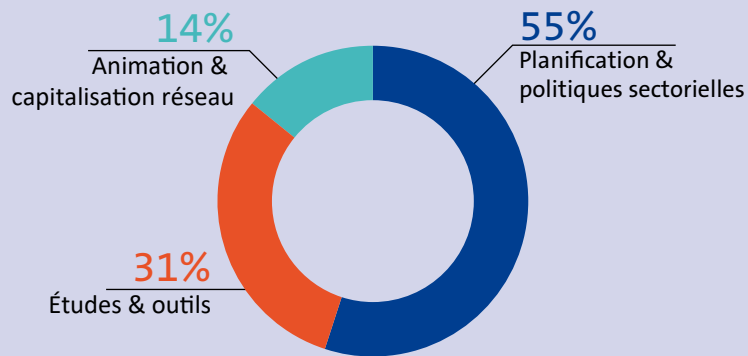
> ZOOM SUR LE SUIVI DE L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE

Réunions et temps passé auprès des partenaires : un indicateur de plus à l'agence, permettant de mesurer l'action partenariale.

Si en quelques chiffres, l'activité de l'agence pouvait être illustrée sur l'année 2018, la participation du personnel de l'agence dans les groupes de travail, comité technique, comité de pilotage, séminaire, réunion de concertation serait un indicateur du temps passé auprès de nos partenaires dans un rôle d'animation, de coordination, d'appui en expertise, de capitalisation de savoirs.

Cette participation nécessite de manière plus ou moins développée : travail d'analyse, temps de préparation individuel ou collectif, production de notes, création de supports de présentation, exercice d'animation, compte-rendu.

La représentation graphique ci-dessous illustre ainsi l'affectation de notre participation aux 246 réunions recensées sur l'année :



02



UNE ORGANISATION AU SERVICE DU PROGRAMME PARTENARIAL



LES INSTANCES EN 2018

L'Agence d'urbanisme, association Loi 1901, a été créée en 1976 et appartient à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Depuis novembre 2017, Monsieur Olivier CARRÉ assure la présidence de l'agence d'urbanisme.

L'Agence est composée de 2 catégories de membres :

- **les membres de droit** : l'État, Orléans Métropole, les 22 communes adhérentes à Orléans Métropole, le département du Loiret, les trois chambres consulaires du Loiret, l'Université d'Orléans.
- **les membres adhérents répartis en deux collèges** :
 - au titre du 1^{er} collège, siègent les communes et établissements publics de coopération intercommunale;
 - au titre du 2^e collège, les personnes morales de droit public ou de droit privé en charge d'une mission de services publics ou d'intérêt général.

> LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ÉTAT

Représenté par *M. Christophe CHASSANDE*, Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre et *M. Benjamin BEAUSSANT*, le Directeur Départemental des Territoires du Loiret.

LE DÉPARTEMENT DU LOIRET

Représenté par *M. Gérard DUPATY*, conseiller départemental.

ORLÉANS MÉTROPOLE

Représentée par *M. Matthieu SCHLESINGER* et *M. Bruno MALINVERNO*.

LES COMMUNES ADHÉRENTES À ORLÉANS MÉTROPOLE

- Boigny-sur-Bionne : *Mme Jocelyne RIDOU*
- Bou : *M. Gérard BONNEAU*
- Chanteau : *M. Hervé BEZOUT*
- La Chapelle-Saint-Mesmin :
M. Patrice DAVID
- Chécy : *M. Jean-Vincent VALLIES*
- Combleux : *M. Frédéric MORLAT*
- Fleury-les-Aubrais :
Mme Marie-Agnès LINGUET
- Ingré : *M. Guillaume GUERRE*
- Mardié : *M. Christian THOMAS*
- Marigny-les-Usages :
Mme Josette LAZARENO
- Olivet : *M. Philippe BELOUET*
- Orléans : *Mme Murielle CHERADAME –
M. Olivier CARRÉ - Mme Stéphanie ANTON*
- Ormes : *M. Alain TOUCHARD*
- Saint-Cyr-en-Val : *M. Christian BRAUX*
- Saint-Denis-en-Val : *M. Denis JAVOY*
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin :
M. Jean-Jacques GAMBERT
- Saint-Jean-de-Braye : *M. Gislain GUINET*
- Saint-Jean-de-la-Ruelle : *M. Pascal LAVAL*
- Saint-Jean-le-Blanc : *M. Christian BOIS*
- Saint-Pryvé-Saint-Mesmin :
M. Thierry COUSIN
- Saran : *M. Jean-Paul VANNEAU*
- Semoy : *Mme Pascale LIPIRA*

LES CHAMBRES CONSULAIRES

Mme Marie-Anne LINGARD représentant la Chambre de commerce et d'industrie du Loiret.

MEMBRES ADHÉRENTS AU TITRE DU 1^{er} COLLÈGE

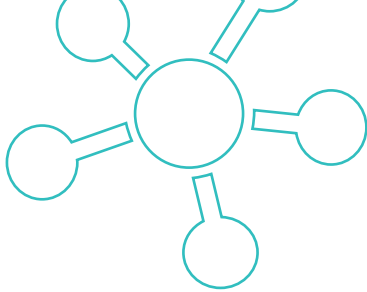
Communauté de Communes Giennoise.

MEMBRES ADHÉRENTS AU TITRE DU 2^e COLLÈGE

M. Olivier PASQUET, Logem Loiret.

PERSONNES QUALIFIÉES

Directeur général des services de Orléans Métropole : *M. Bertrand LANGLET*.



> LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Monsieur Olivier CARRÉ
(succédant à Mme Marie-Agnès LINGUET,
par décision du bureau du 28/11/2017)

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Matthieu SCHLESINGER

2^e VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Bruno MALINVERNO

SECRÉTAIRE

Monsieur Christian THOMAS

TRÉSORIER

Monsieur Jean-Vincent VALLIÈS

TRÉSORIER ADJOINT

Monsieur Pascal LAVAL

1^{er} DÉLÉGUÉ

Madame Muriel CHERADAME

2^e DÉLÉGUÉ

Monsieur Frédéric MORLAT

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU LOIRET

Monsieur Benjamin BEAUSSANT

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DU CENTRE

Monsieur Christophe CHASSANDE

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Madame Marie-Anne LINGARD

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA ORLÉANS MÉTROPOLE

Monsieur Bertrand LANGLET

> LE CONSEIL ASSOCIATIF

15 ASSOCIATIONS ISSUES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

- **Collège Vie Économique**
 - Jeune Chambre économique :
M. Yann DROUIN, président.
 - Caisse de dépôts et consignations :
Mme Sylvie MOSNIER.
 - Fédération du bâtiment du Loiret :
Mme Aline MERIAU, présidente.
 - Centre des jeunes dirigeants d'entreprise :
M. Stéphane HERNANDEZ.
- **Collège Vie Quotidienne**
 - CDOS : *M. Alain BOYER*, président par intérim.
 - Vitrites d'Orléans :
M. Alexandre VIANA DE SA, président.
 - Union des Professions Libérales :
M. Michel L'HEUDE, représentant.
 - Scène Nationale d'Orléans :
M. François-Xavier HEUVILLE, directeur.
 - Agence Régionale de la Santé :
Mme Bernadette MAILLET.
- **Personnalités qualifiées**
 - Université d'Orléans :
M. Pierre ALLORANT, vice-président du CA.
 - Orléans Métropole :
Mme Isabelle BARANGER, ancienne élue
de la ville et de l'agglomération d'Orléans
en charge de la cohésion sociale dont
le logement et l'emploi.
 - Conseil de développement Agglo :
M. Philippe BEL, vice-président.

2 ASSOCIATIONS APPARTENANT À DES ASSOCIATIONS CONSEILLÉES PAR L'ÉTAT

- Loiret Nature Environnement :
M. Jean-Louis CHARLEUX.
- Maisons Paysannes de France :
M. Christian VEILLON.

2 ASSOCIATIONS APPARTENANT AU CONSEIL ASSOCIATIF DE L'AUAO

- Société Archéologique et Historique
de l'Orléanais : *Mme Françoise MICHAUD-
FREJAVILLE*, présidente.
- Ligue Contre la Violence Routière :
M. Gérard PETIN, vice-président.

> LES SEANCES EN 2018

BUREAU DU 22/02/2018	<ul style="list-style-type: none"> – Retour sur les entretiens du 13 février avec les Présidents de SCoT du bassin orléanais – Préparation du programme partenarial – Fin exercice 2017 / Budget 2018 – Point sur le personnel / Calendrier à venir – Questions diverses
BUREAU DU 29/03/2018	<ul style="list-style-type: none"> – Programme partenarial – 39^e Rencontre des agences d'urbanisme – Calendrier à venir
BUREAU DU 28/09/2018	<ul style="list-style-type: none"> – Avancement du programme de travail 2018 – Point Budget 2018 / Prévisionnel 2019 – Dossiers particuliers : InterSCoT et PLUi du Montargois
BUREAU DU 04/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> – 39^e Rencontre des agences d'urbanisme 7/9 novembre 2018 – Stratégie de communication – Préfiguration des nouveaux observatoires – Préparation du programme de travail 2019 – Ressources humaines – Partenariat / Avenant marché PLUIHD de l'AME
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/03/2018	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport d'activité 2017 – Programme partenarial 2018-2020 – Programme de travail 2018 / Budget prévisionnel 2018 – Questions diverses
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20/12/2018	<ul style="list-style-type: none"> – Préfiguration des nouveaux observatoires – Préparation du programme de travail 2019 – Avenant marché PLUIHD de l'AME – Stratégie de communication / « le nom de l'agence » – Point financier 2018 / Projet budget 2019 – Ressources humaines – Information : 39^e Rencontre des agences d'urbanisme – Partenariat – Questions diverses
CONSEIL ASSOCIATIF DU 10/04/2018	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation du programme de travail 2018 – Ordre du jour de l'assemblée générale
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12/04/2018	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport d'activités 2017 et présentation du bilan LOTI (extraits) – Approbation du bilan et du compte de résultat 2017, audition du commissaire aux comptes – Budget prévisionnel 2018 – Programme partenarial 2018-2020 – Programme de travail 2018 – Cotisation 2018 – Questions diverses



L'ÉQUIPE DE L'AGENCE



Au 31 décembre 2018, l'Agence est composée d'une équipe pluridisciplinaire de 10 personnes regroupant des compétences multiples et complémentaires (urbanistes, ingénieurs, géographes, architectes, géomaticiens, graphiste...) pouvant répondre à différentes demandes des partenaires, dans le respect des missions exprimées dans le projet d'Agence en concordance avec l'article L.121-3 du code de l'urbanisme.

> MOUVEMENTS

Hélène SERGENT, responsable thématique Habitat et Populations est arrivée à l'agence le 23/04/2018 en CDI. Elle a remplacé François HAMET, chargé d'études Habitat, parti à la retraite le 31/01/2018.

> POURSUIVRE LES ACTIONS DE FORMATION

En appui du développement du programme partenarial cadre et des nouvelles missions fixées, l'équipe de l'agence s'engage dans le développement de son expertise et l'adaptation aux nouvelles exigences.

Un programme de formation a été retenu pour 2018 et 2019, en formations collective, individuelle et en s'appuyant également sur le réseau des clubs de la FNAU pour ses échanges professionnels.

– Comment préparer une stratégie de résilience territoriale ?

(4 jours par l'Institut de la Ville Durable, 2 personnes)

Évaluer la vulnérabilité et la résilience d'un territoire en fonction des risques de toute nature, diagnostiquer la capacité de résilience, préparer et mettre en œuvre une stratégie de résilience.

– Rédiger des messages percutants

(Formation collective sur 2 jours par M. Denis Dubois de Montreynaud, journaliste)

Repérer les enjeux rédactionnels, améliorer sa syntaxe pour la rendre fluide et dynamique, bâtir un plan pour faciliter la lecture du texte et renforcer son impact, maîtriser les techniques journalistiques de base, favoriser la forme au service du fond.

– Découverte de soi et des autres

(Formation collective 1 jour, Mme Catherine Gorochov, cabinet Balthazar)

Faciliter la compréhension de soi et l'interaction aux autres aux moyens de Mnemos Types' pour fluidifier les relations interpersonnelles et développer l'efficacité individuelle et collective.

– PostgreSQL / PostGIS niv. 1 et 2 (4 jours, 2 collaborateurs par M. Christophe Bredel, Bacigeo)

Être autonome pour la mise en œuvre et l'exploitation d'une base de données PostgreSQL/PostGIS pour exploiter de manière optimum les données alphanumériques et géographiques.

– QGIS pour un chargé d'études

(Formation collective 1 jour par M. Christophe Bredel, Bacigeo)

Avoir la connaissance nécessaire pour la production de cartes thématiques et de requêtes de base avec le logiciel SIG libre QGIS.



LES ÉVOLUTIONS DES MOYENS TECHNIQUES

> NOUVELLE ORGANISATION INFORMATIQUE

Fin 2017, une réflexion avait été engagée sur les moyens informatiques de l'agence dans la dynamique de refonte des méthodes de travail partenarial et de la communication.

En 2018, la totalité du parc informatique aura été renouvelé ainsi que le serveur interne.

2018 a vu donc se concrétiser le schéma de principe d'organisation du parc informatique et de sa mise en réseau comprenant :

- Un serveur de données en interne permettant de reconstruire une architecture réseau pérenne et opérationnelle.
- 3 services externalisés :
 - le site internet de l'agence est hébergé chez OVH,

- Office 365 (extranet et Exchange) est localisé chez Microsoft,
- ArcGis Online pour de la cartographie en ligne et de l'open data (en cours – 2019).

Cette réorganisation va permettre à l'agence le développement d'outils de co-construction et d'informations, plus interactifs, souples et interopérables avec nos partenaires.

> LE DÉVELOPPEMENT DE NOS OUTILS DE GESTION DE PROJETS

Le changement de périmètre d'action de l'agence a été l'occasion de réinterroger les modes de faire. Comment remplir les missions nouvelles ? Avec quels outils de travail ? Selon quelles méthodes ? Telles sont les questions qui ont guidé les réflexions internes.

Les formations ont servi de point d'ancrage, pour formuler des réponses, améliorer les processus de production par projet et, in fine, de poursuivre la logique d'organisation de l'agence.

Ainsi le triptyque fiche de projet / temps passés / temps prévisionnels se met peu à peu en place. Chacun se réapproprie la gestion par projet.

À la fin de l'année un outil de définition et de gestion prévisionnelle des temps est opérationnel. Il permet de discuter avec les partenaires des objectifs, des travaux à réaliser pour les atteindre et du temps nécessaire à y consacrer.





**AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE**

6 bis avenue Jean Zay – 45000 Orléans

tél. : 02 38 78 76 76

mail : agence.urba.orleans@auao.org

www.auao.org

Date de publication : juin 2019

agence d'urbanisme
DE l'agglomération orléanaise
www.auao.org